

NOTICE
SUR LE
COUVENT DES JACOBINS
DE TOULOUSE.

TOULOUSE,
IMPRIMERIE DE A. CHAUVIN,
Rue Mirepoix, 3.

1865.

LE COMTE DE JACOBI

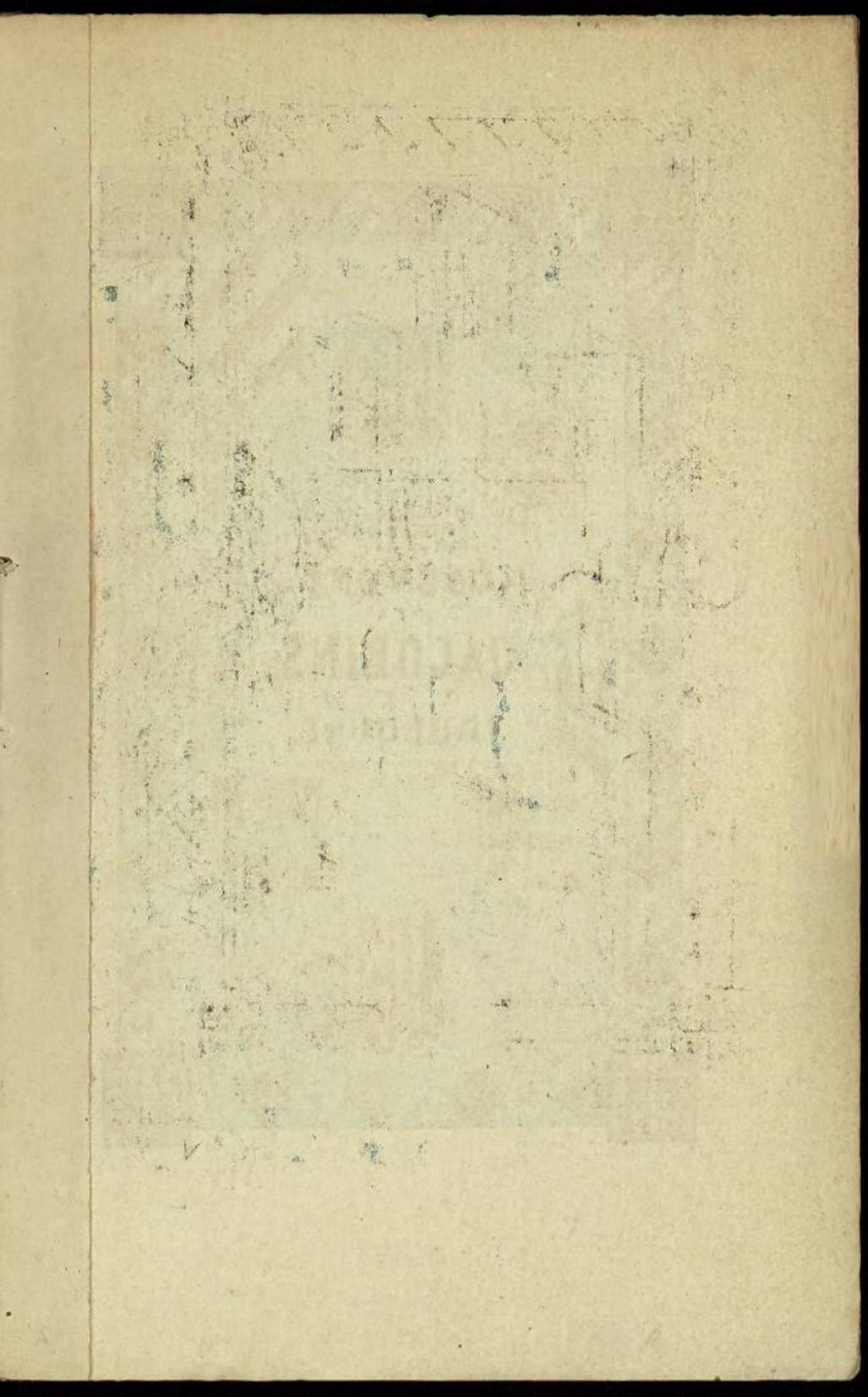
Resp PFXIX 802

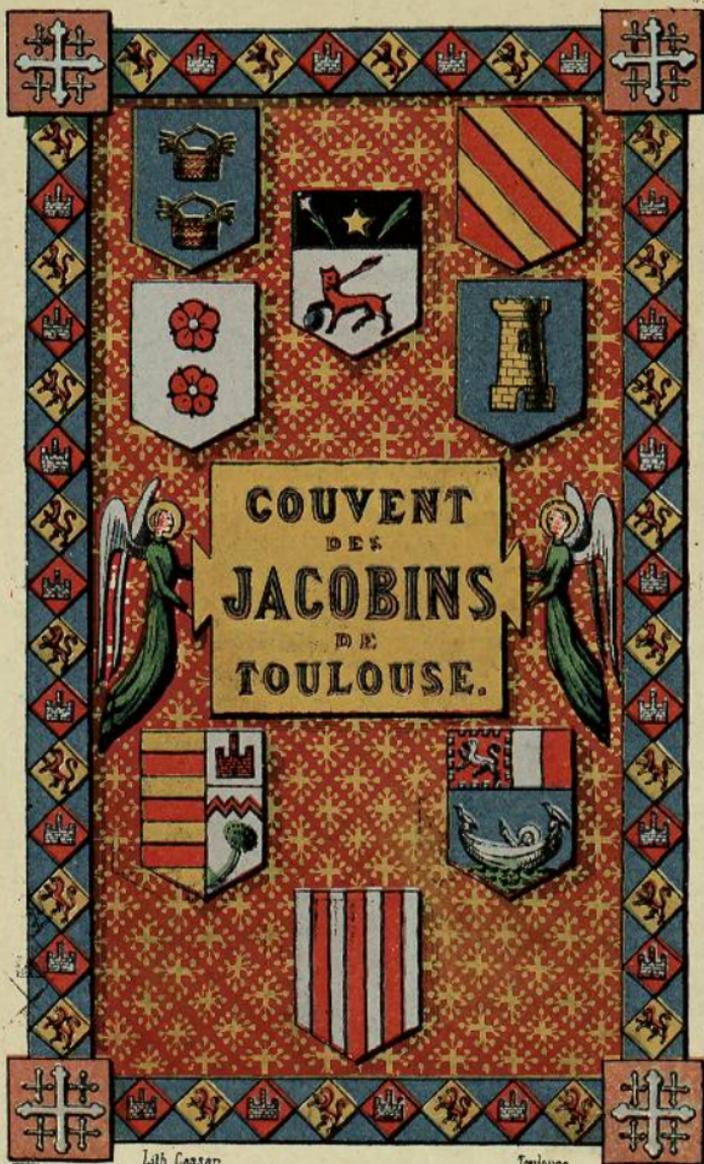
NOTICE

SUR

LE COUVENT DES JACOBINS.

par
Friedrich Le Blanc du Vernet
et Ernst Roschach





Lith Cassan

Toulouse

NOTICE

SUR LE

COUVENT DES JACOBINS

DE TOULOUSE.

JACOBINS
DE
TOULOUSE

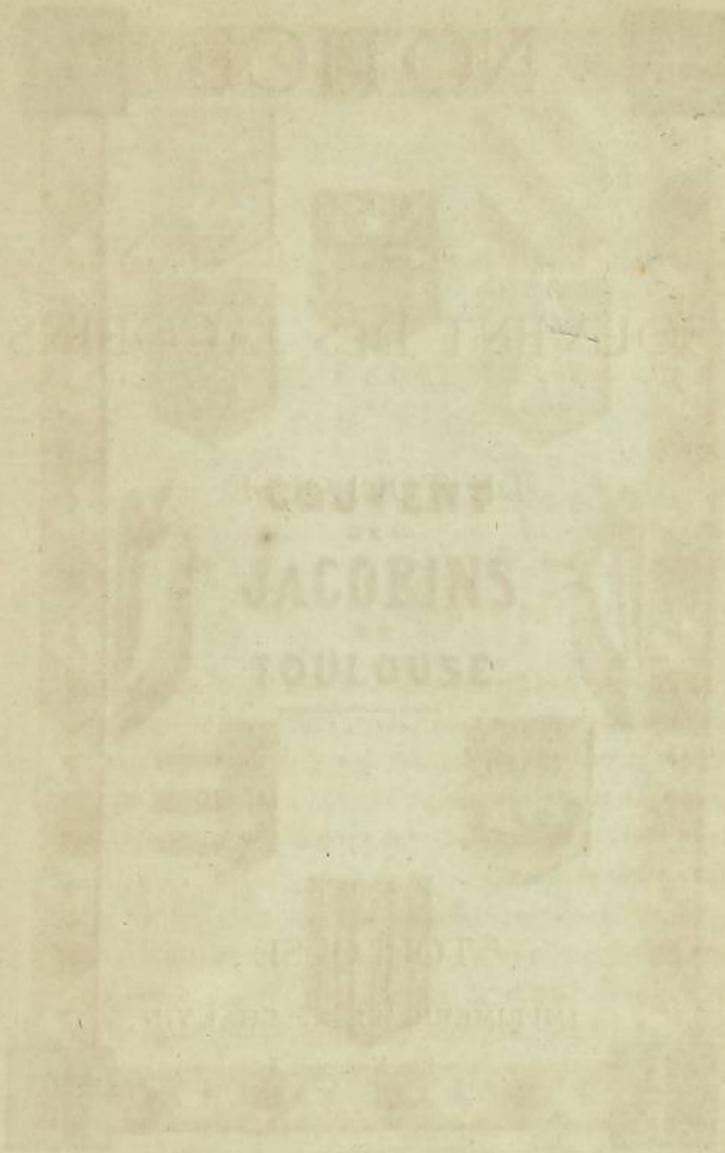
TOULOUSE,

IMPRIMERIE DE A. CHAUVIN,

Rue Mirepoix, 3.

1865.





NOTICE
SUR
LE COUVENT DES JACOBINS.

PARTIE HISTORIQUE.

Le couvent des Jacobins de Toulouse, dont la fondation remonte au treizième siècle, est, sous le rapport archéologique, un des monuments les plus remarquables de cette ville et peut-être le plus intéressant, sous le rapport historique, puisqu'il fut, en quelque sorte, le berceau des Frères prêcheurs.

Saint Dominique, fondateur de cet ordre célèbre, est une des figures saisissantes de cette époque troublée par les luttes de l'Eglise et des Albigeois. Il naquit en Espagne, en 1170, de Félix de Guzman (1) et de Jeanne d'Aza,

(1) La maison de Guzman portait d'azur à deux chaudières fascées d'or et de gueules à seize serpents d'or issants.

à Calaroga, dans le diocèse d'Osma, « sous la protection du grand écu qui porte en écartelé des tours et des lions, » comme dit Dante dans le douzième chant de son *Paradis*, qu'il consacre à la glorification de cet athlète de Dieu.

Les fleurs mystiques de la légende s'épanouirent autour de son berceau. Pendant sa grossesse, sa mère eut, dit-on, un songe, et vit, dans ce songe, un chien sortir de ses flancs portant une torche dans sa gueule. Les commentateurs ont prétendu que ce chien représentait le serviteur dévoué du Christ et la torche la charité du saint qui devait embraser le monde. La marraine qui le tint sur les fonts baptismaux vit s'allumer sur son front une radieuse étoile, emblème de la lumière qui devait éclairer les peuples endormis dans les ténèbres de l'erreur. On ajoute qu'un jour qu'il reposait, un essaim d'abeilles vint voltiger sur ses lèvres, poétique symbole du miel de la parole divine.

Cet enfant prédestiné se sentit de bonne heure invinciblement attiré vers la vie religieuse. Dès l'âge de sept ans, sa mère le confia à un de ses frères, archiprêtre dans l'église de Gumiel d'Izan. Il resta avec lui entièrement livré à de graves études, à la méditation et à la prière, jusqu'à l'âge de quinze ans, époque où il se rendit à l'université de Palencia (1), célèbre alors par l'enseignement de ses maîtres et l'affluence de ses écoliers. Il s'y fit remarquer par sa piété.

Diégo de Azévêdo, évêque d'Osma, qui venait de faire embrasser l'institut des chanoines de Saint-Augustin à son

(1) Cette université fut transférée à Salamanque, en 1217.

chapitre, ayant entendu parler de ses vertus, le manda et eut avec lui un de ces entretiens qui décident de la vie d'un homme. Le jeune Guzman fit profession de la vie religieuse dans l'église d'Osma, en 1194, et devint l'édification du chapitre, comme il avait été la leçon vivante de l'université.

Quelques années après le roi de Castille, méditant le mariage de son fils avec une princesse étrangère, pensa à envoyer un ambassadeur pour négocier cette affaire et fixa son choix sur Diégo, qui partit emmenant avec lui quelques prêtres fidèles et au nombre des plus dévoués le jeune Guzman.

Dans le cours de leur voyage à travers le Languedoc, ils passèrent une nuit à Toulouse. Leur hôte était hérétique, ainsi que toute sa famille, et Dominique, entraîné par son ardeur de prosélytisme, réconcilia cette famille avec l'Eglise.

La princesse, dont la main était destinée au fils du roi de Castille, mourut sur ces entrefaites. Diégo en ayant averti le roi se trouva libre et profita de sa liberté pour se rendre à Rome, où Innocent III occupait le trône pontifical. Il obtint de ce pape la permission d'aller en Languedoc, avec Dominique, travailler à la conversion des Albigeois. Ils visitèrent, en passant, l'opulente abbaye de Cîteaux, reprirent le chemin du Languedoc, en descendant la vallée du Rhône. Ils arrivèrent à Montpellier où ils rencontrèrent les trois légats, Arnaud Amalric, abbé de Cîteaux, Pierre de Castelnau et Rodolphe, dont tous les historiens constatent l'intolérance acerbe et l'arrogance fastueuse. Ces moines mondains apportaient dans la dis-

cussion une grande âpreté de domination et n'étaient pas doués de ces qualités ineffables d'évangélisme persuasif que la tradition accorde à Diégo et à Dominique.

Dès qu'il fut en Languedoc, Dominique se livra avec ardeur à la prédication et ramena beaucoup de sectaires dans le giron de l'Eglise. Pendant le cours de ses missions évangéliques, il fonda, en 1206, le monastère de Prouille (1), dont on voit encore quelques vestiges dans la commune de Fanjeaux, non loin de Castelnaudary. Il ouvrit cet asile aux filles nobles et pauvres de la province, pour qu'elles pussent s'y réfugier également à l'abri des souffrances de l'orgueil humilié et des périls de l'hérésie. Dans cet intervalle, Diégo de Azévédó était rentré dans son diocèse et Dominique resta seul en face de l'hérésie frémissante.

Le légat Pierre de Castelnaudary fut assassiné en 1208. Son sang versé par un vassal du comte de Toulouse fit déborder les colères de l'Eglise. Innocent III appela la chrétienté aux armes, et comme un conflit de races se mêlait à la polémique religieuse, la lutte fut sans merci. On déploya, de part et d'autre, une effervescence de meurtre et une ardeur de cruauté atroces.

A la fin de cette lutte formidable où l'étoile séculaire de la maison de Toulouse pâlit devant l'astre naissant de Simon de Montfort, en 1215, Toulouse ouvrit ses portes aux croisés et Dominique s'y rendit aussitôt. Un riche habitant de la ville, nommé Pierre Cellan, lui fit don d'une maison

(1) Le couvent de Prouille portait de gueules au chevron d'or, au chef d'azur semé de fleurs de lis d'or, l'écu surmonté d'une croix pométée et entouré d'une palme et d'un lis.

voisine du Château Narbonnais. Un nommé Thomas , *vir admodum graciosus et sermone facundus*, se joignit à Pierre et Dominique vit se grouper autour de lui six compagnons dévoués. Une légende raconte qu'il planta, dans le jardin de cette maison, un figuier miraculeux qui renaissait de ses racines lorsque le tronc était mort.

Pendant que François d'Assise rétablissait le lien des âmes par l'institution des Frères mineurs, Dominique méditait de rétablir celui des intelligences par l'institution des Frères prêcheurs. Il songea à obtenir du saint-siège la permission de fonder un ordre monastique destiné à la vulgarisation de la théologie par la prédication, dans le double but de combattre l'hérésie et d'expliquer les doctrines catholiques. Il partit pour Rome, en 1215, avec Foulques, évêque de Toulouse, qui se rendait au quatrième concile de Latran, et Innocent III lui accorda l'autorisation de fonder, sous le nom de Frères prêcheurs, un ordre qui prit la règle de Saint-Augustin, à laquelle on ajouta des statuts et des institutions tirés de l'ordre des Prémontrés.

Muni de l'autorisation du pape, Dominique revint en Languedoc. Il avait laissé six frères au départ, il en trouva seize au retour. Foulques se déclara le protecteur de l'ordre naissant. Il donna à Dominique la sixième partie des dîmes du diocèse, plus trois églises : l'une à Pamiers, l'autre, connue sous le nom de Notre-Dame-de-Lescure, entre Sorèze et Puylaurens, la troisième, à Toulouse même, dédiée à saint Romain. L'acte de donation de cette dernière église est ainsi conçu.

« Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Amen.

» L'an de l'Incarnation 1216, au mois de juillet, sachent

tous présents et à venir que nous, Mascaron, par la grâce de Dieu prévôt de l'Eglise de Toulouse et couvent du même lieu, averti et déterminé par les prières de notre vénérable frère Foulques, évêque de Toulouse, donnons et cédon à perpétuité à titre de donation parfaite à frère Dominique, prieur et maître des Frères prêcheurs, et à ses compagnons présents et futurs, la chapelle de Saint-Romain avec ses oblations pour en jouir librement et sûrement à toujours avec pouvoir d'y établir cimetièrre pour leurs frères canoniques et convers, sans y admettre personne autre. Si pourtant quelqu'un, à l'article de la mort, voulait prendre leur habit et faire profession, ils auront le droit de le recevoir à la condition que s'il meurt de cette maladie l'église Saint-Etienne aura le tiers de tout ce qui aura été légué à cette chapelle. S'il retourne à la santé, il pourra demeurer au couvent avec tous ses biens. La présente donation est faite sans que les Frères prêcheurs puissent exercer les droits de paroisse, sauf licence demandée et obtenue du prévôt ou du cellerier de Saint-Etienne, et avec réserve du service de trois sous toulousains payables à Pâques, chaque année.

» Fait au chapitre en présence du Seigneur Foulques, évêque de Toulouse, et de tous les chanoines de l'église Saint-Etienne, de M. P., archidiacre de Villemur, François et G., de Toulouse, celleriers; G. Cabiscol, sacristain, et P., donat.

» Juré de part et d'autre, en présence des témoins sus-nommés pour être observé à toujours. Afin d'augmenter l'authenticité de l'acte, nous, Foulques, humble ministre de l'église de Toulouse, avons apposé notre sceau, et

nous, Mascaron, prévôt de l'église de Toulouse, appo-
sons ici le nôtre (1). »

C'est auprès de cette chapelle Saint-Romain que fut bâti
le premier couvent des frères prêcheurs, car la maison de
Pierre Cellan n'avait été qu'un abri provisoire. Dominique
y planta un agnus-castus qui, selon la légende, fleurit
tout le temps qu'il habita le monastère et sécha lorsqu'il
se retira.

Innocent III mourut à Pérouse, le 17 juillet 1216, pen-
dant que Dominique faisait un troisième voyage à Rome,
où Honorius III, successeur d'Innocent III, lui accorda,
le 22 décembre suivant, un bref approuvant et confirmant
son institut sous le titre définitif de Frères prêcheurs.

Honorius III donna à Dominique le cloître de Saint-
Sixte et lui confia la mission de réunir dans un seul mo-
nastère et sous l'unité d'une seule règle les religieuses
disséminées dans Rome. Saint Dominique accomplit cette
mission avec son zèle habituel. Au mois de mars 1217 les
religieuses prirent possession de Saint-Sixte, et les frères
prêcheurs émigrèrent dans le couvent de Sainte-Sabine,
sur le mont Aventin. Le pape institua aussi la charge de
maître du sacré-palais et en revêtit Dominique. Cette
charge devint une position importante, car le maître du
sacré-palais était le théologien du pape, et une constitu-
tion de Calixte III conféra à perpétuité cette fonction à un
religieux de l'ordre des Frères prêcheurs.

Dominique mit immédiatement en pratique la loi de son
ordre, dont le but était d'évangéliser le monde. Il revint en

(1) *Gallia christiana* : Inst. eccl. Tol, p. 28.

Languedoc, réunit ses disciples, et après qu'il leur eut donné ses dernières instructions, les seize se dispersèrent. Dominique se dirigea vers Rome et de là sur Bologne, où il mourut un vendredi, à midi, le 6 août 1221. Dominique de Ségovie alla en Espagne, Mathieu de France à Paris, Pierre Cellan et Thomas gardèrent l'église et le couvent Saint-Romain.

A son arrivée à Paris, Mathieu habita d'abord une maison qu'il loua auprès de l'évêché, mais en ayant obtenu une autre dans la rue Saint-Jacques, on prit l'habitude de désigner les Frères prêcheurs sous le nom de Jacobins qu'ils conservèrent dans toute la France.

Les jacobins de Toulouse n'habitèrent pas longtemps Saint-Romain. En 1229, le prieur Jean de Jeanne, du consentement de l'évêque Foulques et avec la permission du provincial Raymond de Falgar, acheta à Bernard Raymond un jardin appelé de Garrigues, dans la paroisse de la Daurade, près de la place de Bretonnières, au prix de 1,200 deniers toulousains, qui avaient été donnés à la communauté par Pons de Capdenier, pour y construire une nouvelle église et un nouveau couvent.

L'année suivante, vers la Noël, les jacobins quittèrent le couvent Saint-Romain, et conduits par Foulques et son clergé, se rendirent dans le nouveau local où l'évêque célébra la messe, *in oratorio preparato* (1), bénit le cimetière, et posa la première pierre de l'église qu'il dédia à la Vierge.

Foulques mourut le 25 décembre 1231 et fut inhumé

(1) Percin, *Monumenta conventus Tolosani*, p. 43.

dans l'abbaye de Grandselve. Raymond de Falgar, de la maison de Miremont, lui succéda, le 21 mars 1231, sur le siège épiscopal de Toulouse, qu'il occupa jusqu'en 1270. Il fit présent aux jacobins, pour la construction de la salle capitulaire, qu'on éleva en 1233, et du cloître, de plus de 4,000 sous toulousains, de 4,400 pour les cellules et le dortoir, de 4,000 pour l'œuvre de l'église. Il fournit, chaque année, le vêtement à vingt religieux « sans compter les aumônes en pain, vin et pitance pour les frères, » et donna une tour et un jardin qu'il avait achetés « 30 ou plutôt 300 sols toulousains » à Pierre d'Ulmo, où furent construites les cuisines du couvent et de l'infirmerie, ainsi que l'infirmerie et une chapelle pour les malades. Les consuls leur firent également présent de 1,500 livres (1).

Pierre d'Alais, successeur de Jean de Jeanne en 1232, poussa activement les constructions. Sous son priorat, trois de ses religieux prêchant contre les hérétiques de Cordes d'Albigeois, condamnèrent une vieille femme accusée de manichéisme à être brûlée vive. La sentence fut exécutée; mais à quelque temps de là, au moment où un paysan, condamné à la même peine, marchait au supplice, la population s'insurgea, et massacra les moines dont les cadavres furent jetés dans un puits de la ville.

La même année, un concile fut tenu à Toulouse sous le pontificat de Grégoire IX. L'Inquisition, fondée au quatrième concile de Latran, et qui n'avait été dans le principe qu'une institution purement épiscopale, y reçut une organisation plus étendue. Afin que les évêques ne fussent

(1) Percin, *Monumenta conventus Tolosani*, p. 48.

pas tentés de ménager leurs subordonnés, le pape choisit des moines et surtout des frères prêcheurs pour remplir les fonctions d'inquisiteurs. Les frères mineurs étaient souvent appelés à partager ces redoutables fonctions, mais elles ne furent qu'une exception dans leur histoire; tandis qu'elles semblent avoir été permanentes dans celle des frères prêcheurs; car il est constant qu'un demi-siècle après la mort de Dominique les tribunaux de la foi étaient soumis à leur arbitrage.

Gérard de Marnix, évêque de Tournai et légat du pape, qui avait été envoyé en Languedoc en 1231, avec les pouvoirs les plus étendus pour poursuivre les hérétiques et surveiller le comte Raymond VII, qu'il cita à son tribunal, à Castelnaudary, pour se justifier de l'accusation qu'on portait contre lui d'avoir enfreint le traité de Paris, donna le titre d'inquisiteurs aux jacobins Pierre Cellan et Guillaume Arnaud, qui condamnèrent dans le cloître du couvent, en présence du viguier, un nommé Jean. La population s'émut lorsqu'on voulut le conduire au bûcher. On l'écroura alors aux prisons de l'évêque, et sur son refus d'abjurer, on le brûla avec d'autres victimes de Lavour, que le bailli de cette ville avait livrées à l'évêque de Toulouse.

Pierre Cellan et Guillaume Arnaud exercèrent ensuite leurs rigueurs contre les sectaires du diocèse de Cahors, pendant qu'Arnaud Cathalan et Guillaume Pélissié se maient l'épouvante dans celui d'Albi (1).

La canonisation de saint Dominique fut célébrée, en 1234, dans l'église des Jacobins, par l'évêque Raymond

(1) Percin, *Monumenta conventus Tolosani*, p. 48.

de Falgar, ancien profès de l'Ordre. Après l'office, il passa au réfectoire accompagné de sa suite pour y dîner avec les religieux. Au moment où ils allaient se mettre à table, le prieur Pons de Saint-Gilles fut averti, par un inconnu, que des hérétiques s'étaient introduits dans le voisinage du couvent, rue Lamet, chez un nommé Poitevin Borsier, et qu'ils y catéchisaient sa belle-mère malade. Le prélat, le prieur et les religieux ne songèrent plus à prendre leur repas, et se rendirent immédiatement au lieu indiqué. L'évêque s'approcha cauteleusement de la malade sans se faire connaître : *et cum cautela magna extraxit ab illa in multis articulis quod credebat et fere totum sicut credebant hæretici* (1). La moribonde, accablée par la violence du mal, prenant les visiteurs pour des hérétiques comme elle, les écouta avec complaisance, leur répondit sans défiance et finit sa confession en leur disant naïvement : « Je vous parle comme je pense. » Alors l'évêque se fit connaître, et la somma de revenir de ses erreurs; mais au lieu de l'ébranler, il ne réussit qu'à l'affermir dans ses convictions. Alors « le zèle du Seigneur l'emporta ; » il manda le viguier de la ville, *urbis vicarium*, magistrat distinct de celui du comte, et l'ayant devant lui, il condamna la malade à être brûlée vive, en ordonnant que la sentence ne fût pas différée d'un instant. Le viguier, sans autre formalité, la fit transporter dans son lit au Pré-Comtal, où se trouve aujourd'hui le quartier des Sept-Deniers, près de l'embouchure du canal du Midi, où elle fut livrée aux flammes.

L'évêque redoutant sans doute les suites de cette exécu-

(1) Percin, *Monumenta conventus Tolosani*, p. 49.

tion sommaire, alla dîner chez lui, quoiqu'il eût promis de prêcher aux vêpres. Les jacobins revinrent au réfectoire manger ce qu'on leur avait préparé, rendant grâce à Dieu et au bienheureux Dominique de ce qui venait de se passer pour l'exaltation de la foi (1).

Les fidèles se portèrent en foule au couvent dans l'après-midi pour entendre prêcher l'évêque; mais ce fut le prieur qui monta en chaire. Celui-ci prit pour texte les paroles suivantes qu'il appliqua à saint Dominique : « Le prophète Elie s'éleva comme une flamme, et ses paroles brûlaient comme une torche, » qu'il développa avec passion contre les hérétiques (2).

Le supplice de l'hérétique de la rue Lamet répandit l'alarme dans la ville. Le viguier et les consuls, sans doute d'intelligence avec le comte, firent publier, à son de trompe, la défense dont parle Catel, d'entretenir, sous peine d'amende et de punition corporelle, aucun commerce avec les religieux, de leur rien vendre, de leur rien donner, pas même de l'eau de la Garonne. L'autorité s'étant aperçue que quelques amis dévoués leur faisaient secrètement passer des provisions par-dessus les murs du jardin, le couvent fut cerné.

De son côté, l'inquisiteur Guillaume Arnaud avait tellement exaspéré la contrée par ses nombreuses exécutions,

(1) Percin, *Monumenta conventus Tolosani*, p. 49.

(2) Le P. Percin reproduit une partie de ce sermon qu'il avait copié dans les manuscrits du jacobin Etienne de Salagnac, chroniqueur des inquisiteurs, conservés dans la bibliothèque du couvent, qui l'avait entendu « de ses propres oreilles. »

que les consuls l'avaient banni de la ville. Il s'était retiré à Carcassonne, d'où il écrivit au prieur de Saint Etienne et à tous les curés de Toulouse de citer, en son nom, des hérétiques qui avaient refusé de comparaître à son tribunal. Les consuls, au contraire, mandèrent le prieur et les curés à l'hôtel de ville, et les menacèrent de mort s'ils obéissaient à l'inquisiteur. Ils étendirent cette défense à l'évêque et à ses chanoines, et les forcèrent ainsi à quitter la ville. Arnaud écrivit au prieur des jacobins de désigner deux de ses religieux pour citer les consuls et deux autres pour leur servir de témoins dans cette expédition. Tous les moines briguèrent cette faveur, mais le prieur désigna Raymond de Foix et Jean de Saint-Michel auxquels il adjoignit Guy Navarre et Guillaume Pélissié.

Ces quatre moines remplirent leur mission auprès des consuls et se mirent ensuite à poursuivre les hérétiques dans les rues, sur les places et jusque dans l'intérieur des maisons.

L'exaspération des Toulousains, dont on violait les foyers, détermina les consuls à chasser les jacobins de la ville. Ces magistrats se rendirent au couvent suivis de leur escorte. Au moment où ils se présentèrent aux portes, les moines, au nombre de quarante environ, allaient se mettre à table. Le prieur sonna la cloche, les frères quittèrent le réfectoire et se rendirent processionnellement dans l'église en chantant des psaumes. Les consuls, tant en leur nom qu'au nom du comte, les sommèrent de quitter la ville, et le prieur enjoignit à la communauté de ne sortir qu'après trois sommations. Les gens de la suite des consuls, qui avaient envahi le réfectoire où ils avaient mangé

et bu ce qui s'y trouvait, se ruèrent sur les moines qu'ils entraînent hors du couvent. Ceux-ci, contraints par la violence, s'acheminèrent en chantant des hymnes. Ils passèrent devant l'église de la Daurade où se réfugièrent quelques-uns d'entre eux, accablés par l'âge ou la maladie; les autres, traversèrent le pont et allèrent chercher un asile dans la métairie de Braqueville, dépendante du chapitre de Saint-Etienne, sur la rive gauche de la Garonne, d'où ils se dispersèrent ensuite dans les différents couvents de la province.

L'inquisiteur fit retentir ses plaintes jusqu'à Rome; le prieur et le frère Raymond de Foix se rendirent auprès du pape; Amélius, archevêque de Narbonne et vice-légat du saint-siège, tint un concile dans sa métropole, où il excommunia le comte Raymond VII, à qui le pape ordonna de rappeler les jacobins, qui rentrèrent dans leur couvent en 1236 (1). Les prisons se rouvrirent, et les bûchers furent rallumés.

Pierre Cellan fut nommé prieur au mois de juin de la même année. De concert avec l'inquisiteur Guillaume Arnaud, il viola les tombes des hérétiques, dont les restes furent traînés dans les rues de la ville et brûlés au Pré-Comtal.

Guillaume Arnaud devint prieur en 1239, et frère Colomb lui succéda en 1242. Ce dernier, doué d'une simplicité et d'une innocence de colombe, fut agréable à Dieu et aux hommes, *vir fuit columbinæ simplicitatis et innocentiae, Deo et hominibus gratus* (2). Il mourut en odeur de

(1) Mss. de Guillaume Pélissié et de Bernard Guy, cités par Percin.

(2) Percin, *Monumenta conventus Tolosani*, p. 52.

sainteté en 1259, et la tradition raconte que les malades trouvaient sur sa tombe des soulagements à leurs maux.

Raymond VII, qui passa sa vie à faire des pèlerinages et à s'opposer aux prétentions des inquisiteurs, demanda vainement, en 1242, que l'inquisition dans ses Etats fût enlevée aux jacobins et fût confiée aux cisterciens ou aux franciscains.

Raymond de Foix, qui avait joué un rôle actif lors de l'expulsion des jacobins par les consuls, succéda à Colomb en 1244. Il occupa la dignité de prieur pendant seize ans. Il mourut en 1259 et fut inhumé près du grand autel. On voit au musée de Toulouse une épitaphe que lui consacra son neveu Roger-Bernard, comte de Foix.

Les rigueurs des inquisiteurs avaient attiré sur eux les haines des populations. Le jour de l'Ascension de l'année 1242, un drame ensanglanta la ville d'Avignonet. Guillaume Arnaud, Raymond de Costiran, plus connu sous le nom de Raymond Scriptor ou Raymond l'Ecrivain, ancien troubadour libertin et impie, devenu, grâce à la protection de Raymond de Falgar, chanoine de l'église Saint-Etienne de Toulouse, archidiacre de Lézat et inquisiteur, Raymond de Carbonnières, Etienne de Narbonne, ou selon d'autres de Saint-Tibéri de l'ordre des Franciscains, les moines Bernard de Roquefort et Garcias d'Aure, le prieur d'Avignonet, Pierre Arnaud, notaire et greffier de l'Inquisition, Fortanier et Adhemar, nonces ou appariteurs de ce tribunal implacable, furent égorgés, sans pitié, dans le château que le comte de Toulouse avait dans cette petite ville à côté de l'église. Raymond d'Alfaro, bailli du comte, « vêtu d'un pourpoint blanc, » frappa le premier les inquisiteurs. Un autre

coupa la langue à Guillaume Arnaud. Pierre-Roger de Lévis, seigneur de Mirepoix, qui, quoiqu'il dût la fortune de sa maison à la croisade des Albigeois, n'avait pas hérité de la ferveur de ses pères contre les hérétiques, trempa dans ce massacre. Les foudres de l'Eglise tonnèrent sur les meurtriers. Raymond VII, qu'on accusait de n'être pas étranger à cet attentat, voulant par la rigueur du châtiement prouver son innocence, fit arrêter et pendre les coupables.

Deux ans après, Bernard de Cancio, surnommé le marteau des hérétiques, *persecutor et malleus hæreticorum* (1), et Jean de Saint-Pierre furent nommés inquisiteurs.

Ces deux jacobins inflexibles persécutèrent les hérétiques avec ardeur. Les tombeaux furent violés, les cadavres, arrachés des cercueils, traînés dans les rues avec des crocs de fer. Un crieur, revêtu d'une robe noire et rougée, tenant d'une main une épée nue et sanglante, la pointe en haut, criait d'une voix sinistre en langue romane : *Qui aytal fayra, aytal perira* (2); et lorsque la flamme dévorait les victimes, un familier de l'Inquisition succédant au crieur courait autour du bûcher clamant : *Factus est timor magnus in terra.*

Vers ce temps-là, Raymond VII se basant sur les signes de repentance que son père Raymond VI avait donnés en mourant dans les bras de l'abbé de Saint-Sernin, demanda sa réhabilitation à Alexandre IV, qui donna commission à

(1) Mss. de Bernard Guy.

(2) Percin, *Monumenta conventus Tolosani*, p. 51.

Guillaume de Casoul , évêque de Lodève , au jacobin Bernard de Cancio et au cordelier Bernard de Brives, de faire une enquête à cet égard. Malgré le rapport favorable des commissaires, le pape n'accorda pas l'absolution. La sépulture chrétienne fut refusée à son corps, qui resta pendant trois cents ans à la maison des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (1).

Pierre Cellan mourut le 22 février 1256, et la même année on tint un chapitre général de l'Ordre dans le couvent.

Pons de Saint-Gilles, appelé pour la seconde fois au priorat, succéda à Raymond de Foix, et eut lui-même pour successeur Etienne de Salagnac, l'historiographe des inquisiteurs. Puis on voit se succéder Guillaume Bernard en 1265, Denis d'Alais en 1267, et Pierre Rey, de Fanjeaux, en 1268, époque à laquelle mourut Guillaume Pélessié.

Sous le priorat de Pierre Rey, le jeudi, 8 octobre 1271, il se passa un fait d'une grande importance dans le couvent. Guillaume de Cohardon, sénéchal de Carcassonne, convoqua dans le cloître les consuls, Sicard d'Alaman, sénéchal de Raymond VII, Bernard, comte de Comminges, Bernard, comte d'Astarac, Jourdain et Izarn-Jourdain de l'Isle-Jourdain, Jourdain de Saissac, Arnaud de Marquefave, et plusieurs autres barons, chevaliers et nobles, ainsi que les principaux habitants de Toulouse, afin de leur faire prêter serment de fidélité à Philippe le Hardi pour les fiefs qu'ils tenaient dans le comté de Toulouse. Il

(1) Catel, *Histoire des comtes*, p. 368.

fit ensuite lire sa commission et le dernier traité entre le feu roi et Jacques, roi d'Aragon, « par lequel celui-ci céda à l'autre la ville et le comté de Toulouse, et tous les droits que lui et ses héritiers pourraient y prétendre, avec tous les autres domaines qui avaient appartenu à feu Raymond, comte de Toulouse ; après quoi, il prit et saisit sous la main du roi la ville et le comté de Toulouse, la terre d'Agénois et toutes les autres villes qui avaient appartenu à ce comte, avec ordre aux consuls de la ville et du bourg de Toulouse, aux barons, aux chevaliers, aux nobles et au peuple de la ville assemblés, d'obéir au roi Philippe comme à leur seigneur et aux sénéchaux, viguiers, juges, baillis et autres officiers qu'il constituerait au nom du roi pour gouverner le pays, de prêter serment de fidélité à ce prince (1). »

L'année suivante, le prieur Pierre Rey donna un certificat de catholicité aux habitants de Toulouse :

« A tous les fidèles de Christ à qui ces présentes lettres parviendront, frère Pierre Rey, humble prieur de la maison des Frères prêcheurs de Toulouse, salut en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Savoir faisons que la cité de Toulouse et ceux qui l'habitent sont fermes dans la foi et catholiques orthodoxes. Nous le savons, autant que la fragilité de notre nature humaine nous permet de le savoir, parce que leur zèle nous les a fait connaître tels que nous venons de le dire. En effet, ils écoutent volontiers et dévotement la parole de Dieu, visitent fréquemment les églises, font l'aumône aux religieux et aux autres pauvres du

(1) Dom Vaissette, *Hist. gén. de Lang.*, t. IV, p. 3.

Christ, et conservent entre eux l'esprit de charité, honorant Dieu et respectant soigneusement, selon leur pouvoir et en vrais fidèles, les droits du domaine temporel, vivant, enfin, à l'égard de Dieu, en louable et dévotement renommée. C'est pourquoi nous vous recommandons, dans le Seigneur, cette ville, louant et glorifiant tous ceux qui l'habitent. Nous vous exhortons humblement à tenir pour recommandés dans le Seigneur ladite cité et ceux qui l'habitent.

» Donnée à Toulouse, le premier mardi après la fête de Saint-Martin, de l'an du Seigneur 1272. En foi de ce nous avons apposé aux présentes notre sceau. »

Universis Christi fidelibus ad quos præsentis littere pervenerint frater Petrus Rex umilis prior domus fratrum prædicatorum Tholose salutem in Domino Jhesu Christo. Pateat universis civitatem Tholose et habitantes in ea nos scire et esse fideles et catholicos orthodoxos in quantum humana nostra fragilitas nosse sinit eo quia ex studiis suis eos tales cognovimus ut est dictum. Cum divina libenter ac devotè audiant ecclesias frequenter visitent, viris religiosiis et aliis Christi pauperibus helemosinas tribuant et karitatem in se habeant, reverentes Deum ac pro viribus tanquam fideles jura temporalis domini cum reverencia conservantes; viventes erga Deum cum fama laudabili et devota. Ideoque predictam civitatem in Domino comendamus laudantes et glorificantes omnes habitantes in ea. Vos humiliter exortantes quatenus predictam civitatem et in ea cohabitantes habeatis in Domino comendatos. Datum Tholose die martis proxima post festum beati Martini anno Domini m. cc. lxx secundo. In cujus rei testimo-

nium sigillum nostrum presentibus duximus apponendum (1).

Guillaume du Puy, Hugues Amel, de Castelnaudary, Raymond, de Cambo, Raymond Mas, de Toulouse, Géraud, de Montauban, se succédèrent sans éclat au priorat après Pierre Rey. Les historiographes du couvent ne signalent guère que deux faits d'un certain intérêt pendant cette période. Le sénéchal Sicard d'Alaman étant tombé dangereusement malade, fit son testament le 1^{er} janvier 1275, et choisit sa sépulture dans le couvent. Il mit ses enfants sous la protection du roi de France, et nomma pour exécuteurs testamentaires Bertrand, vicomte de Lautrec, le prieur des jacobins et le gardien des cordeliers. Le 21 décembre 1284, le même vicomte de Lautrec accorda aux jacobins une exemption de péage pour le lieu de La Fosse, en Agenais, dont il avait hérité des nobles hommes Sicard d'Alaman et Sicard, son fils, qui étaient inhumés dans leur couvent (2).

Raymond Hunaud succéda à Géraud, de Montauban, en 1285. Il fit travailler à la voûte de l'église et à plusieurs annexes du couvent.

Dans le courant de l'année suivante, l'abbé de Moissac et le sénéchal de Toulouse, après une enquête solennelle, rédigèrent les us et coutumes de la ville, suivant le pouvoir que le roi leur en avait donné en 1283. Tous les actes de cette commission furent faits dans l'église Saint-Pierre-des-Cuisines, en présence de l'abbé de Belleperche,

(1) Archives de l'hôtel de ville.

(2) Dom Vaissette, t. IV, p. 32.

du provincial des jacobins, avec cinq religieux du même ordre et trois de celui des cordeliers.

Le 2 février 1291, jour de la Purification, l'abbé de Moissac célébra la première messe à l'autel de la Vierge de l'église conventuelle, qui depuis la canonisation de saint Dominique, avait pris ce saint pour patron, ainsi que le prouve une bulle de Clément V.

Bernard de Juzico de Laudauro, prieur en 1294, fit construire le pinacle du mur de l'église, une partie du dortoir et eut pour successeur Arnaud de Prat, du couvent de Condom, en 1295. Celui-ci fit terminer le dortoir. L'ancien prieur Raymond Hunaud mourut sous son priorat, et fut enseveli dans le chœur de l'église. On opéra également sous son priorat la translation des restes de Hugues de Mascaron, mort à Rome le 6 novembre 1296, dans l'église du couvent où ils furent déposés à droite de l'autel (1).

Iterius de Compinhac, du diocèse de Lodève, succéda à Arnaud de Prat. C'est pendant son priorat qu'Arnaud de Villar fit construire la magnifique salle capitulaire que l'on voit encore. Le tombeau de ce bienfaiteur du couvent était placé dans le sanctuaire de cette salle, du côté de l'église, avec l'inscription suivante : *Anno 1305 obiit F. Arnaldus de Villario 2. die octobris vasatensis, qui fuit rector ecclesie Tibello* (2).

(1) La famille de Mascaron, alliée à celle de Falgar, tirait son nom de Lamascaire, dont la seigneurie s'étendait sur Auterive, Cintegabelle, Mirremont, Le Vernet, Beaumont, Grépiac et autres lieux. Mascaron portait d'azur à une tour d'or crénelée et maçonnée de sable, percée d'une fenêtre à quatre jours et ouverte au pied par un portail rond.

(2) Arnaud de Villar portait d'argent à trois pals de gueules.

Philippe le Bel eut des démêlés avec Foulques de Saint-Georges, jacobin et inquisiteur de la foi dans le pays toulousain. Les prélats, les ecclésiastiques, les comtes, les barons et tous les notables du pays lui avaient porté des plaintes au sujet de cet inquisiteur, qui exerçait des violences inouïes, faisait souffrir des tourments horribles à ceux qu'il avait fait emprisonner, sous prétexte d'hérésie, pour leur faire avouer des crimes dont ils n'étaient pas coupables, subornait les témoins, « pour pouvoir les condamner quoique innocents, » dit-on textuellement dans les informations juridiques qu'on fit contre lui. En sorte que tous les peuples paraissaient disposés à la révolte. Les habitants de la ville et du diocèse d'Albi se plaignaient surtout de Bernard de Castanet, leur évêque, qui, à ce qu'ils prétendaient, avait condamné, de concert avec les inquisiteurs, plusieurs innocents. Ils s'étaient unis avec ceux de Carcassonne, et avaient adressé leurs plaintes au roi, à la reine et au conseil royal.

Philippe le Bel informé de ces excès donna des lettres à Fontainebleau, le 7 décembre 1301, et les adressa à l'évêque, à l'inquisiteur et au sénéchal de Toulouse. Il y déclara qu'il voulait :

« Que les prisons de Toulouse qu'on appelait le mur des Emmurés ou Hauts-Murats, et qui avaient été construites dans son fonds pour y enfermer ceux qui étaient accusés d'hérésie, continuassent à servir à cet usage tant qu'il le jugerait à propos; qu'on y établît pour geôlier celui qui serait choisi par l'évêque de Toulouse ou, à son défaut, par le sénéchal de cette ville, et que ce geôlier exécutât les ordres de l'inquisiteur; que ce dernier ne fit emprisonner

personne sans en avoir délibéré auparavant avec l'évêque ; et supposé qu'ils ne fussent pas d'accord , qu'ils s'en rapporteraient à la décision du gardien et du lecteur des cordeliers, du prieur et du lecteur des jacobins, des deux archidiares de Toulouse, ou de quelques autres ecclésiastiques qu'ils assembleraient pour cela. Enfin le roi défendit à ses officiers d'obéir à l'évêque et à l'inquisiteur, à moins qu'ils n'agissent de concert ; car , ajoute-t-il , « nous ne saurions supporter que la vie et la mort de nos sujets soient livrés à l'arbitrage ou à la fantaisie d'une seule personne peut-être peu instruite et conduite par la passion. »

Le roi se plaignit en même temps aux jacobins de Paris de la conduite de l'inquisiteur de Toulouse, leur confrère, et les pria de le destituer de sa charge. On traita de cette affaire dans un chapitre qui fut tenu au couvent Saint-Jacques. On ne tint pas grand compte des remontrances du roi. On y ordonna seulement que Foulques prendrait un adjoint de son ordre, mais qu'il demeurerait en place pour terminer les procès qu'il avait commencés. L'évêque de Toulouse approuva ce tempérament, ce dont le roi lui fit des reproches en lui mandant que ce décret qui avait été rendu à sa honte ne remédiait ni aux abus ni aux scandales et qu'il ne lui plaisait pas. Ce prince se plaignit aussi à frère Guillaume, de l'ordre des Frères prêcheurs, son chapelain, et le pria d'engager le provincial et ses confrères à changer ce décret. Enfin, le roi en fut si irrité, qu'il écrivit aux sénéchaux de Toulouse, de Carcassonne et d'Agen, pour les charger du soin des prisons et des prisonniers de l'Inquisition, avec défense de permettre que Foulques continuât d'exercer l'office d'inquisiteur, et or-

dre de supprimer ses gages. Il chargea, d'un autre côté, le vidame d'Amiens et l'archidiacre de Lizieux, qu'il avait envoyés dans le Toulousain, en qualité de réformateurs du pays, d'éclairer de près la conduite des inquisiteurs.

Les jacobins ayant enfin destitué Foulques et mis à sa place Guillaume de Morières, dont on rendit un bon témoignage au roi, ce prince écrivit, au mois de juillet de l'année suivante, aux sénéchaux de Toulouse et de Carcassonne, de rendre à ce dernier le soin de l'inquisition et tout ce qui appartenait à son office avec ses gages, et de le favoriser comme ils avaient favorisé ses prédécesseurs et autant, ajoute le roi, qu'il nous plaira (1).

Le lundi, 13 décembre 1303, les Etats de Languedoc s'assemblèrent dans le couvent des Jacobins. Chaque ordre eut une chambre séparée. L'archevêque d'Auch présidait le clergé, le sénéchal de Toulouse, Blaise Lupé, la noblesse, et le capitoul Roger Baravi, le tiers.

Dans la même année, frère Loup, de Bayonne, successeur d'Iterius de Compinhac, présida à la construction du grand et beau réfectoire, qui fut terminé à la Noël.

L'année suivante, un chapitre général, — le quatrième tenu à Toulouse, — eut lieu dans le couvent. On disposa pour cette cérémonie une salle au premier étage, sur l'emplacement qui séparait la salle capitulaire du réfectoire, à l'endroit où s'élève actuellement la chapelle Saint-Antonin. Le pape Benoît XI, sorti des frères prêcheurs, écrivit, le 10 mars 1304, au général, au prieur et aux religieux assemblés dans ce chapitre général, pour les engager à con-

(1) Dom Vaissette, t. IV, p. 405.

server la pureté et l'éclat de l'Ordre, à persévérer dans la droiture de l'esprit et dans la rigueur de la discipline régulière. Il termine sa lettre en les embrassant dans les entrailles de la plus intime charité, *et intimæ charitatis visceribus amplexamur* (1).

Clément V, par une bulle datée d'Issoudun, le 27 avril 1306, approuva l'usage de l'université de Toulouse, de faire chanter tous les dimanches une messe en l'honneur de la Vierge dans l'église des Jacobins, et accorda des indulgences à ceux qui y assisteraient pendant l'Avent et le Carême (2).

Cette année-là, Guillaume de Hanaps, investi de la dignité de prieur peu de temps avant la Nativité de la Vierge, fit construire le cloître des séculiers, ainsi nommé parce qu'à cette époque l'entrée du couvent se trouvait de ce côté-là, en face des Cordeliers. La galerie du cloître, longeant la salle capitulaire, fut terminée avant la Saint-Jean. La majeure partie de la maison des Ecoles et la bibliothèque, le furent avant la Noël de l'année suivante.

Bertrand de Roqueville, successeur de Guillaume de Hanaps, en 1308, fit exécuter le côté du cloître touchant à l'église avant la fête de l'Assomption, celui qui s'appuyait au dortoir, contigu à la maison des Ecoles, entre la Saint-Michel et la Noël de l'année de son élévation au

(1) *Caractère de la sainteté du bienheureux pape Benoît XI, de l'ordre des Frères prêcheurs*. Toulouse, Guillemette père et fils, libraires, Grand'Rue, et vis-à-vis l'église Saint-Romain, 1739.

(2) Dom Vaissette, t. IV, p. 150.

priorat, et le quatrième côté vers l'Annonciation de l'année suivante.

Le jacobin Bernard Guy exerça les fonctions d'inquisiteur depuis 1306 jusqu'en 1324, et pendant cette période il condamna six cent trente-sept personnes à diverses peines. Il était né en 1260 dans un petit village du Limousin, et entra dans l'ordre des Frères prêcheurs. Jean XXII, le nomma évêque de Tuy, en Galice. Il passa de ce siège à celui de Lodève, où il mourut en 1331. Son corps fut transporté à Limoges et inhumé dans l'église des Dominicains. Cet inquisiteur zélé était aussi un écrivain laborieux. Il a laissé de nombreux ouvrages, dans lesquels des fantaisies légendaires se mêlent trop souvent à des faits historiques intéressants qui le mettent à côté de Jacques de Gênes et de Vincent de Beauvais (1).

(1) Fabricius, dans sa *Bibliothèque latine*, t. I^{er}, p. 220, a donné une notice des ouvrages de Bernard Guy, dont la bibliothèque de Toulouse possède de beaux manuscrits. En voici la liste :

1^o *Sanctorale*, ou histoire biographique de plusieurs saints. Manuscrit du quatorzième siècle.

2^o Fleurs des chroniques, ou catalogue des papes, depuis saint Pierre jusqu'en 1329.

Arbre généalogique des rois de France peints en miniature depuis Pharamond jusqu'à Louis X.

Histoire abrégée des comtes de Toulouse.

Histoire abrégée des disciples de Jésus-Christ.

Traité sur les époques auxquelles il a été tenu des conciles généraux et particuliers.

Vie de saint Saturnin, saint Exupère, saint Germier, saint Papoul et saint Bérenger.

Histoire abrégée des évêques de Limoges.

Guillaume de Hanaps fut réélu prieur en 1310. Le 6 mars de cette année, il fut fait un échange de terres dans le couvent, entre le comte de Foix et le vicomte de Fezenzaguet, en présence d'Amalric, vicomte de Narbonne, Bertrand Jourdain de l'Île, seigneur de Launac, Raymond de Cardonne, Bernard-Pierre d'Azenave, chevalier, Gérard de Collecto, chevalier et docteur ès loi. Le comte de Foix prit la baronnie de Moncade et de Castelviell, plusieurs

Histoire des saints honorés dans le diocèse de Limoges.

Histoire abrégée des évêques de Toulouse jusqu'en 1317.

Histoire de la fondation de plusieurs monastères dans le diocèse de Limoges.

(Beau manuscrit du quatorzième siècle très-bien conservé).

3° Vie de cent cinquante saints ou saintes qui ont souffert le martyre depuis saint Etienne.

Vie de soixante dix-neuf confesseurs de la foi appartenant aux deux sexes.

Vie de plusieurs ermites de la Thebaïde. Extrait du *Paradisus* d'Héraclides sous Théodose le Vieux.

4° *Speculum historiale*, renfermant l'histoire des faits qui ont eu lieu en Europe depuis Charlemagne jusqu'à l'empereur Frédéric II. Manuscrit du quatorzième siècle. Ce n'est qu'un quatrième volume. Les trois premiers manquent.

5° *De rebus ordinis Fratrum prædicatorum*. Manuscrit sur parchemin, caractères gothiques de la fin du quatorzième siècle.

6° Chroniques et histoires des rois de France, depuis Clovis jusqu'à la mort de Philippe II surnommé Auguste, le Conquérant et Dieuonné, qui décéda en 1223. Ce manuscrit sur parchemin, vulgairement connu sous le nom de Chroniques de Saint-Denis, a appartenu à un duc de Mortemart, dont les armes sont grossièrement dessinées sur le premier feuillet.

7° *De sanctis Apostolis et Martyribus utriusque sexus vitæ*, manuscrit sur vélin du quatorzième siècle, caractères gothiques sur deux colonnes, avec initiales ornées à la plume. Ce volume, très-bien conservé, fut écrit par l'ordre de Bernard Guy pour le couvent des Jacobins de Toulouse.

autres terres en Aragon et en Catalogne, et donna en échange, dans le diocèse de Carcassonne, les terres d'Arzens, d'Aleyrac et de Preixans (1).

Pierre Bon Massip succéda à Guillaume de Hanaps en 1312, année où l'évêché de Toulouse fut érigé en archevêché. Bon Massip eut pour successeur Raymond Assalit, de Carcassonne, en 1315. Frère Raymond Béquin, fit construire la sacristie du couvent, entre les années 1312 et 1315, devint évêque de Chypre, patriarche de Jérusalem, cardinal, maître du sacré-palais, et mourut en 1328.

Dominique de Montsotin ou de Montosin succéda à Raymond Assalit en 1320. Il eut pour successeur Bertrand Ferezet, de Lavaur, auquel succéda Raymond de Durfort en 1326.

Le priorat de ce dernier fut marqué par une cérémonie bizarre, que Charles-Quint, vieilli et désenchanté, renouvela au couvent de Yuste. Un capitoul nommé d'Escalquens fit faire ses funérailles, de son vivant, dans l'église du couvent. Les capitouls, ses collègues, avec un grand concours d'invités, assistèrent à la cérémonie. D'Escalquens, enveloppé d'un linceul et les mains jointes, se plaça dans un cercueil, entouré de quarante cierges. La messe terminée, on fit les encensements autour du cercueil avec les absoutes ordinaires, puis on le porta derrière le maître-autel. Là, il quitta son équipage mortuaire, reprit ses vêtements de capitoul, retourna chez lui accompagné de ses collègues et des autres invités, qu'il retint à diner.

L'archevêque de Toulouse était absent de la ville pen-

(1) Dom Vaissette, t. IV, p. 450.

dant cette cérémonie puérile. A son retour, il assembla ses suffragants et tous les abbés de la province. Ils décidèrent que cette cérémonie n'était fondée sur aucune constitution canonique ni civile, et l'archevêque promulgua un décret avec défense à tous les fidèles de la pratiquer à l'avenir sous peine d'excommunication.

Le jacobin Guillaume de Laudun, né à Laudun dans le diocèse d'Uzès, fut nommé archevêque de Toulouse en 1327, par Jean XXII.

Bernard ou Bertrand de Sabbac, du couvent de Carcassonne, devint prieur en 1328, et on tint pour la troisième fois un chapitre général dans le couvent. Guillaume Belassieu lui succéda en 1329, et eut lui-même pour successeur, en 1334, Bertrand Pélassié, qui obtint de Pons de Pellaprat, official de Toulouse, des lettres affranchissant les jacobins des juridictions ordinaires. Des lettres patentes de Philippe de Valois, datées de Vincennes, le 28 juin 1338, leur octroyèrent la permission « d'acheter deux petites maisons voisines de leur infirmerie; d'autre part d'une petite rue; de bâtir ès dites maisons une tour pour les nécessaires de leurs frères malades et pour les hostes. » Il leur permit aussi de faire un pont, pour passer de leurs infirmeries en ladite tour par-dessus la petite rue. Ce pont ne devait avoir « de large outre douze palmes et de haut sur ladite petite rue trois brases du moins. » Cette rue s'appelait le Coin du Sac.

C'est aussi à cette époque que Dominique Grenier, religieux du couvent, devenu plus tard maître du sacré-palais et évêque de Pamiers, fit bâtir à ses frais la ravissante chapelle Saint-Antonin, vrai joyau gothique. Cette cha-

pelle fut terminée en 1341, et Dominique Grenier mourut en 1342. Il avait fait reconstruire l'infirmerie, sur les murs de laquelle on voyait son écusson, comme on le voit encore au-dessus de la porte de la chapelle Saint-Antonin (1).

Raymond Maurel occupa la dignité de prieur en 1339, et Pierre de Salige en 1340. Louis de Poitiers jura, au nom du roi, entre les mains de l'inquisiteur, de conserver les privilèges du saint-office.

Les remparts de Toulouse, démolis une première fois après la bataille de Muret, et une seconde après le traité de Paris, furent relevés en 1344. A partir de ce moment, le couvent, qui se trouvait antérieurement en dehors des murailles, y fut enclavé.

L'année suivante, Guillaume de Laudun se démit de ses fonctions pour cause de cécité, et se retira au couvent des jacobins d'Avignon où il mourut (2).

Percin n'enregistre les noms que de deux prieurs depuis l'année 1348 jusqu'à l'année 1381, savoir : Guillaume Gaubert et Pierre de Boria. Il se passa, dans cet intervalle, un fait important dont les annales du couvent ont conservé un religieux souvenir.

Le pape Urbain V accorda les reliques de saint Thomas d'Aquin à Hélie Raymond, général des frères prêcheurs.

(1) Dominique Grenier portait : coupé au premier d'un lion rampant dans un orbe semé de seize bezans, au second d'argent et de gueules, au troisième du chapitre de Pamiers, qui est d'azur à un navire d'argent flottant sur des ondes de sinople, dans lequel est un saint vêtu d'un rochet d'argent bénissant entre deux aigles.

(2) La Faille, *Annales*, p. 89.

Le bras droit fut porté à Paris et la tête au couvent des jacobins de Toulouse.

Les reliques partirent du monastère cistercien de Fossanuova, — aux environs de Terracine, où saint Thomas d'Aquin était mort le 7 mars 1274, — sous la conduite du procureur général des frères prêcheurs, de plusieurs religieux du même Ordre et de l'évêque d'Albano, qui avait reçu du pape l'ordre de les accompagner jusqu'au monastère de Prouille. De là on les porta à Toulouse, où elles furent provisoirement déposées dans la petite chapelle de Notre-Dame-du-Férétra, sous les murs de la ville.

Le dimanche 28 janvier 1369, le clergé régulier et séculier se rendit processionnellement à cette chapelle pour les prendre. On porte à cent cinquante mille le nombre de personnes qui sortirent de la ville à la suite de Louis, duc d'Anjou, qui assista à la cérémonie. On y voyait les archevêques de Toulouse et de Narbonne, les évêques de Lavaur, Béziers et Aire, les abbés de Saint-Sernin et de Simorre, les cours, l'université et tous les ordres de la ville. Un dais étincelant d'or et de pierreries était porté au-dessus des reliques par le duc d'Anjou et les principaux seigneurs de sa cour. Autour de la châsse flottaient six étendards. Les deux premiers étaient aux armes de France, le troisième portait celles de la maison d'Anjou, le quatrième celles du pape, le cinquième celles de la maison d'Aquin (1), le sixième celles de Toulouse.

L'archevêque de Narbonne prononça le panégyrique du saint; les reliques furent placées dans l'église conven-

(1) La maison d'Aquin portait : bandé d'or et de gueules de six pièces.

tuelle, et à l'offertoire de la messe solennelle, le duc d'Anjou donna 50 fr. d'or, *quinguenta francos auri*, et en promit 1,000 pour la châsse où elles devaient être renfermées. Depuis ce temps l'église fut placée sous l'invocation de saint Thomas.

Les capitouls firent vœu d'offrir, chaque année, deux magnifiques cierges de cent livres chacun au saint docteur. Les jacobins allaient processionnellement les chercher à l'hôtel de ville, et le lendemain 7 mars, jour de la fête du saint, ils assistaient, revêtus de leurs plus beaux costumes, sur des sièges richement décorés, aux offices du matin et du soir.

Le 6 janvier 1372, l'archevêque Geoffroy de Vayrols permit aux jacobins d'établir un couvent de femmes dans une maison de la ville, à l'enseigne des « Trois Couronnes. »

La même année, Bertrande de Montaud, femme de Bertrand de Durfort, laissa 300 livres au couvent pour un obit, et le 16 mai on y tint, pour la quatrième fois, un chapitre général sous la présidence de Hélie Raymond.

En 1380, Jean de Cardailhac, patriarche d'Alexandrie et administrateur de l'église de Toulouse, donna des ornements au couvent.

L'année suivante, on trouve sur la liste des prieurs le nom de Pierre de Cayssel, qui ne signala son administration par aucun fait important.

L'église conventuelle fut terminée en 1385, et consacrée par l'archevêque de Lesbos, le 2 octobre, selon Cattel, le 22, suivant Percin. Le duc de Bourgogne, oncle de Charles VI, en fut le parrain. Le cardinal de La Tour, Jean de Cardailhac, l'archevêque de Toulouse, Begon de

Castelnau, évêque de Cahors, Guy de Roye, évêque d'Auxerre, Jean, évêque de Rieux, les comtes d'Etampes, d'Auxerre, d'Armagnac, de l'Isle-en-Jourdain, de Pordiac, d'Albret, et plusieurs ecclésiastiques de distinction assistaient à cette cérémonie.

L'année suivante, les restes de Pierre de Godieu furent transportés dans cette église, dont il avait été l'un des plus inignes bienfaiteurs, car il avait fait achever la partie qui s'étend de l'endroit où s'élevait le monument de saint Thomas d'Aquin à la porte qui conduit au cloître. Pierre de Godieu était né à Bayonne. Il devint docteur en théologie de la faculté de Paris, provincial des jacobins de la province de Toulouse, en 1304, maître du sacré palais, cardinal de Sainte-Cécile, en 1312, et mourut à Avignon en 1336. Ses restes furent portés au couvent de Toulouse en 1386, et placés dans le sanctuaire de l'église du côté de l'évangile (1).

Il paraît qu'à la mort de Godieu le chœur n'était pas terminé, et que le maître-autel n'était pas construit. Il n'y avait d'autre autel majeur que celui de la chapelle du Rosaire. A l'époque de la translation des reliques de saint Thomas d'Aquin, le maître-autel fut érigé non loin de la place où un premier monument, détruit plus tard, avait été élevé à la gloire de ce saint, en l'honneur duquel les jacobins instituèrent une confrérie en 1387.

(1) Godieu portait : parti, au premier d'or à trois fasces de gueules, au deuxième coupé au premier d'argent à un château surmonté de trois tours crénelées de gueules maçonnées de sable, au deuxième d'argent à un arbre feuillé de sinople sur un mont de même, et surmonté d'un chevron de même.

Gaston Phœbus, comte de Foix, venu à Toulouse avec une suite de soixante chevaux, dont deux cents chevaliers ou écuyers, descendit aux Jacobins, où il prit son logement, tandis que sa suite logea dans les environs. Il y donna un grand dîner de deux cents couverts aux ducs de Touraine et de Bourbon, au comte de La Marche et aux principaux seigneurs de France. A la fin du repas, le roi Charles VI, qui avait dîné au Château Narbonnais, vint le voir avec Charles d'Albret et Philippe de Bar, ses cousins germains. Il y resta jusqu'à la nuit à voir les seigneurs français et gascons s'exercer à la lutte, à jeter le dard ou la pierre et à divers autres jeux militaires. Le comte de Foix fit présent aux chevaliers et écuyers du roi, des ducs de Touraine et de Bourbon, de plus de soixante coursiers, palefrois et autres chevaux tous dressés, et fit de grandes largesses aux ménétriers et aux hérauts d'armes (1).

Vital de Castelmauron, prévôt de la cathédrale et professeur en décrets dans l'université de Toulouse, fut élu archevêque par le chapitre, succédant à Pierre de Saint-Martial. Il fut sacré par l'archevêque de Bourges et demeura pendant quelque temps paisible possesseur de son archevêché. Le choix ne plut pas au fougueux Pierre de Luna, — l'antipape Benoît XIII d'Avignon, — qui considéra le siège comme vacant, et y nomma Pierre Ravot, évêque de Saint-Pons, sa créature, qui excommunia son compétiteur, lequel l'excommunia à son tour.

Durant la dispute entre les deux prélats, le roi fit saisir

(1) Dom Vaissette, t. IV, p. 397.

sous sa main, le domaine temporel des archevêques de Toulouse ; mais ce prince ayant rendu l'obédience à Benoît XIII, Pierre Ravot se mit en état de prendre possession du siège archiépiscopal, protégé par l'université de la ville, qui avait pris parti pour Benoît XIII, tandis que celle de Paris s'était prononcée pour la soustraction.

Pierre Ravot, ayant pris toutes ses mesures, fixa le 13 novembre 1404 pour cette cérémonie. Pierre de Cardonne, protonotaire du pape, et Pierre Corneille, docteur, régent et lieutenant d'Ayméri Nadal, abbé de Saint-Sernin et recteur de l'université, rassemblèrent tumultuairement aux Cordeliers, une centaine de professeurs, docteurs et écoliers, munis d'armes offensives et défensives, parmi lesquels il y avait des religieux, des chanoines et autres ecclésiastiques. Ils se rendirent ensemble à la cathédrale pour installer Pierre Ravot, nonobstant l'appel que Vital de Castelmauron et le procureur du roi, joint à lui, venaient d'interjeter de ce procédé. Philippe Bonne, juge mage de Toulouse, se rendit en même temps à la cathédrale pour s'opposer à la publication des bulles ; mais les docteurs et les écoliers ayant tiré leurs dagues et leurs épées contre ce magistrat et contre les autres officiers du roi qui l'accompagnaient, il fut « tresbuché » par le peuple, foulé aux pieds et tellement meurtri, qu'il en mourut quelques jours après. Plusieurs personnes furent blessées, et Pierre Corneille « dit le mal François, » coupa entre autres, avec son épée, le nez à un sergent royal ; ainsi les bulles de Pierre Ravot furent publiées.

Pierre de Cardonne assembla ensuite plus de quatre cents écoliers armés, et s'étant mis à leur tête, ils publiè-

rent et affichèrent les bulles dans toutes les paroisses. Ils formèrent deux citadelles des couvents des Jacobins et des Cordeliers, où ils se fortifièrent, coururent les rues, commirent une infinité de violences, blessèrent divers officiers municipaux, menacèrent de tuer les autres avec les principaux habitants attachés au parti de Vital de Castelmauron, et firent publier dans toutes les paroisses de la ville et de la province une excommunication contre ce prélat et ses partisans.

Le parlement de Paris, informé de ces désordres, envoya à Toulouse Pierre des Essarts avec un huissier, pour citer les auteurs du tumulte à son tribunal, à la requête du procureur général. Personne n'ayant comparu, il déclara contre eux un décret de prise de corps, et fit saisir tous leurs biens par arrêt du 28 juillet 1407. Le sénéchal, de son côté, défendit le port d'armes dans la ville à toutes sortes de gens. Enfin, Pierre Ravot, ayant été chassé de la province en 1408, à cause de son obstination à soutenir le parti de Benoît XIII, Vital de Castelmauron fut maintenu dans la possession de son siège par le pape Alexandre V. Il mourut le 1^{er} août 1409, fut enseveli dans le chœur de la cathédrale, et Dominique de Florence, de l'ordre des Frères prêcheurs, lui succéda.

Noble Bernard de La Tour choisit sa sépulture dans le couvent en 1411, la dota et nomma pour ses exécuteurs testamentaires le prieur des Jacobins et celui de la Dau-rade. Le 9 juin de l'année suivante, Jean de Grailly, comte de Foix, y signa un accord avec Raymond Roger, vicomte de Couserans, qui y était logé.

Dans ce temps-là, Jean Capreole, surnommé le prince

des thomistes et le bouclier de saint Thomas, florissait dans le couvent. Il se distingua dans l'université de Toulouse, où il professa la théologie pendant plusieurs années. Il mourut le 6 avril 1440 à Rodez, et fut inhumé dans l'église conventuelle de Toulouse, où on lisait son épitaphe (1).

Les annales des dominicains conservaient précieusement la mémoire de saint Vincent Ferrier, l'un des hommes les plus illustres de l'Ordre. Il était né en Espagne, à Valence, le 23 janvier 1357, mourut le 5 avril 1419, et fut canonisé par Calixte III, le 8 octobre 1455. Il avait fait sa première éducation ecclésiastique au couvent de Toulouse et s'était ensuite retiré dans celui de Lérins. Il revint ensuite à Toulouse en 1416. Il y prêcha le jour des Rameaux dans l'église métropolitaine, et à l'issue de cette cérémonie, sa marche jusqu'au couvent des Jacobins fut un vrai triomphe. Le lendemain, il se fit entendre de nouveau dans l'église conventuelle, et l'archevêque Dominique de Florence assista au sermon (2).

Deux ans après, l'Ordre réuni tint dans le couvent le cinquième chapitre général de Toulouse.

Le 14 juin de l'année suivante, un nommé Philippe Querbaut ayant publiquement blasphémé le Christ et la Vierge, fut vivement blâmé par ceux qui l'entendirent, à l'exception d'un certain Bordes. On les traduisit tous les deux devant le parlement, qui condamna Querbaut à avoir la langue coupée et ensuite à avoir la tête tranchée, de-

(1) Percin, *Monumenta conventus Tolosani*, p. 94.

(2) Percin, *Monumenta conventus Tolosani*, p. 95.

vant l'église Saint-Etienne. Bordes fut renvoyé à l'inquisiteur, qui lui infligea, comme punition, de jeûner en prison au pain et à l'eau pendant deux mois, tous les mercredis et vendredis de la semaine. L'archevêque Dominique de Florence, ayant assisté à la condamnation de Querbaut, eut des démêlés avec les moines de la ville, principalement avec les jacobins, quoiqu'il fût sorti de leur Ordre. Les moines prétendaient qu'il était tombé dans l'irrégularité en y assistant, et qu'il avait perdu la juridiction spirituelle. L'archevêque les excommunia, et le pape, informé du différend, envoya à Toulouse l'évêque du Puy, Guillaume de Chalençon, qui le termina.

Les quatre ordres mendiants de Toulouse passèrent, en 1430, une convention relative au cérémonial.

Percin enclin aux dissertations scolastiques est souvent oiseux et quelquefois trop succinct. Ainsi pour la période d'années qui s'étend depuis 1430 jusqu'en 1466, il se contente de citer seulement les noms des quatre prieurs suivants : Pierre Galtier en 1430, Guillaume Imbert, *scriptus in translatione reliquie sancti Thomæ*, Jean Belige en 1451 et Godar en 1466.

Le président Aynard de Bletterens fut inhumé dans le sanctuaire de l'église conventuelle en 1447, dit La Faille, en 1448 dit Percin.

Le pape Nicolas V rendit un bref de munificence en faveur des jacobins, en 1451, et écrivit des lettres flatteuses au prieur Jean Belige ainsi qu'aux frères Philippe Robert, professeur de théologie, et Hugues Le Noir, professeur de l'Université et inquisiteur de Toulouse.

Les jacobins étaient chargés du service de la chapelle de

l'hôtel de ville de Toulouse. On reproduit ici deux pièces relatives aux honoraires qu'ils recevaient pour ces fonctions :

« Per lo Capitol de Tholosa de l'an mil iiij^e liij.

» Es mandat a Johan Murel thesaurier nre que dels deniers de sa recepta que pague a frayre Johan Testa e a sos companhos capelas e chantres del covent dels Predicados de Tholosa la soma de detze nau livras t. la qual soma de xix livras es a lor deguda per lors gages e pansion que prenen de la vila de Tholosa per las missas que celebran e services que fan a la capela de la mayson comunal e per lan present.

» Faict a Tholosa a xij del mas dabrill lan mil iiij^e cinquanta quatre. »

« Anno retrospecto et die xij mensis septembris frater Johannes Testa retronominatus pro se et suis sociis cantoribus capellæ domus communis Tholose recognovit habuisse a retronominato Johanne Murelli thesaurario domus communis Tholose anni presentis pecuniam retrospectam de qua fuit couventus et dictum thesaurarium villam et universitatem Tholose quitavit. Pro nobilibus domino Odeto Ysalguerii milite, Guillelmo de Mauriaco domicello Tholose et me.

» G. MAGNI JOHANNIS (1). »

Les honoraires des frères prêcheurs pour le service de la chapelle de l'hôtel de ville furent plus tard élevés à quarante livres par an.

Dans l'année 1459, on établit dans le couvent sur

(1) Archives de l'hôtel de ville.

la demande des marchands du bourg et de la ville , la confrérie de Saint-Vincent-Ferrier. Dans la suite , les descendants de ces mêmes marchands renonçant au patronage de ce saint jetèrent dans le cloître les fondements d'une chapelle dédiée aux Rois Mages , qu'ils adoptèrent pour patrons. On lisait sur les murs de cette chapelle , qui ne fut terminée qu'en 1623 , plusieurs inscriptions rappelant les noms des magistrats sous l'administration desquels elle avait été bâtie. Elle était ornée des portraits des rois de France depuis Pharamond jusqu'à Louis XIV, de l'écusson de France et de celui des marchands (1).

Sous le priorat de Godar, dont l'élection eut lieu en 1466, Gabriel de Panassac, ancien sénéchal de Toulouse et d'Albigeois , donna cent livres tournois au couvent, pour un obit qui devait se célébrer dans la chapelle Saint-Gabriel.

Percin dit que Pierre de Pontifara, licencié en théologie, était prieur en 1487 , Pierre de Momim en 1491, et qu'ils occupèrent cette dignité sans éclat.

Un inventaire du couvent , fait en 1493 , signala dans la sacristie de grandes richesses en bijoux , reliques et ornements. On y voyait un calice en or de cinq marcs, qu'un roi d'Aragon avait donné à saint Thomas d'Aquin ; une chape de saint Dominique dont on se servait dans les messes solennelles, et un doigt de ce saint ; la chape de saint Pierre, martyr (2), et quelques parties de son corps

(1) Ces marchands portaient : d'azur à une fleur de lis d'or ayant en pointe un croissant d'argent.

(2) Pierre , né à Vérone en 1205 , entra dans l'ordre de Saint-Dominique et se livra à la prédication. Grégoire IX le nomma inquisiteur de la Foi

renfermées dans une châsse en bois doré ; des reliques de saint Sébastien, de saint Raymond, de l'ordre des Frères prêcheurs, de saint Blaise, de saint Elige, de saint Erasme, de sainte Ursule et une dent de sainte Apollonie.

Trois ans après, on construisit une belle chaire en pierre sculptée, sur laquelle on avait gravé un écusson portant : *d'azur à un oiseau d'or, dont le vol est de sable et les pieds d'argent*. Cet écusson était reproduit sur deux vitraux du chœur, donnant sur le cloître, et sur le vitrail qui, au delà du chœur, se trouvait vis-à-vis le dortoir. Cet écusson se retrouvait également devant les orgues. C'étaient les armes de la famille Auriol, dont la munificence envers le couvent paraît avoir été infinie.

Raymond Gossin, originaire de Foix, occupa le priorat depuis 1499 jusqu'en 1502. Pendant la première année de son administration, Jean de Pavie d'Isalguier donna au couvent un tableau représentant la *Nativité*. Le donateur était représenté à genoux, dans ce tableau, qui fut primitivement placé près de la chaire et transporté ultérieurement près du grand-autel du côté de l'évangile. On voyait un tableau semblable aux Récollets, où la famille Isalguier possédait un caveau.

En 1502, le pape Alexandre VI rendit un bref pour la réforme des frères prêcheurs.

en 1232. Cet emploi périlleux fut cause de sa mort. Les hérétiques le firent assassiner sur le chemin de Côme à Milan, entre Batrassina et Guisano, le 6 avril 1252. Son corps fut transporté à Milan. Innocent IV le canonisa le 25 mars 1253. Il ne faut pas le confondre avec Pierre Vermigli, plus connu sous le nom de Pierre Martyr, né à Florence le 8 septembre 1500, qui fut après Calvin, l'un des meilleurs écrivains de la Réforme.

En 1504, sous le priorat de Guy Arnaud, la communauté aliéna quelques propriétés pour réparer le monastère.

Quelque temps après, Jacques de La Pierre fut élu prieur, et pendant une partie de la durée de son administration, c'est-à-dire depuis le mois de juillet 1506 jusqu'au mois de janvier 1507, la peste ravagea la ville et enleva plusieurs religieux du couvent.

Raymond Gassin, élevé pour la seconde fois à la dignité de prieur, dans le courant de cette année désastreuse, fit construire un mur de clôture, s'étendant depuis l'infirmerie jusqu'au jardin, la loge du portier dominant la porte du bourg, le mur qui s'étendait depuis cette porte jusqu'au dortoir, dans la direction de la cuisine, et un autre mur formant le prolongement du précédent. On éleva aussi un mur au delà de l'infirmerie, le logis des hôtes, depuis le cellier, jusqu'au four et même jusqu'au grand réfectoire. On répara, en outre, l'aqueduc, qui s'étendait depuis les cuisines jusqu'à la rue. On fit également exécuter, vers ce temps-là, de beaux répons, de magnifiques graduels et un splendide missel.

Au mois de mai 1508, la communauté acheta, au prix de 200 écus, une maison et un jardin voisins de la chapelle des marchands, dont la confrérie avait fait célébrer pompeusement la fête de l'Épiphanie dans la chapelle des Trois-Rois; et au mois de septembre on éleva le mur qui séparait le jardin de la voie publique.

Pendant le priorat d'Antoine Cron, au mois d'octobre 1510, l'inquisiteur Guillaume de Petra fit brûler Gonsalve Molina, espagnol d'origine, mais né à Toulouse, où

il devint professeur de médecine. Il fut accusé d'hérésie condamné au bûcher, et mourut avant le supplice. L'inquisiteur fit brûler son cadavre sur la place Saint-Etienne.

Antoine Cabadin fut élu prieur en 1512. On lit, dans un manuscrit latin concernant l'économat du couvent, qu'en cette année furent faits et réparés par les soins de ceux dont les noms suivent :

Le vitrail des bienheureux Apôtres, par la confrérie des chaudronniers et une association de plusieurs marchands ; il coûta 14 livres tournois.

Le vitrail du bienheureux Pierre, martyr, par la nommée Gausia Peliciera ; il coûta 14 livres tournois et 15 sols.

Le vitrail de saint Dominique, par Pierre Lopès, espagnol ; il coûta 13 livres tournois.

Le vitrail de la bienheureuse Marie de Grâce, par Antoine Serrati ou de Serret, autrement dit Papillon, peintre ; il coûta 18 livres tournois.

Le vitrail de saint Jean-Baptiste, par Pierre Lopès, espagnol ; il coûta 18 livres tournois.

Le vitrail de sainte Marie-Madeleine, par un nommé Sarraut ; il coûta 18 livres 15 sols tournois.

Le vitrail de sainte Catherine, martyre, par Antoine de Séguier, marchand ; il coûta 15 livres tournois.

Le vitrail de saint André, par un certain allemand, marchand, nommé Georges ; il coûta 13 livres 15 sols tournois.

Le vitrail du Saint-Sépulcre, par Jean Guyard, marchand ; il coûta 13 livres 15 sols tournois.

Le vitrail de saint Eloi et de saint Georges, par la confrérie des argentiers ; il coûta 15 livres tournois.

Le vitrail qui est au-dessus de la porte de l'église, par

un certain marchand espagnol, nommé Pierre Etienne; il coûta 12 livres 10 sols tournois.

Le vitrail de sainte Catherine de Sienne, par M. Jean de Carrière, marchand; il coûta 13 livres 10 sols tournois.

Le vitrail de saint Luc, par M. Bertrand Roquète, marchand; il coûta 17 livres 10 sols tournois.

Le vitrail du haut du chœur, du côté du grand cloître, par le même Bertrand Roquète; il coûta 14 livres tournois.

Le vitrail qui suit immédiatement en allant vers le grand-autel, par le seigneur prieur fils de Raymond de Beauvoir; il coûta 15 livres tournois.

L'autre vitrail qui suit du côté de l'autel, par Jean Aleman, marchand, qui donna à cet effet 14 livres tournois.

Le vitrail qui vient ensuite, ainsi que celui de la rosace qui est au-dessus de la porte par laquelle on va au cloître, dit des Trois-Rois, avec le parement extérieur de fer et fil d'archal, furent faits aux dépens de Jean Tusaguet, marchand; pour leur confection, il paya 30 livres tournois.

Le sieur Gérard Dhébrard, marchand, fit réparer le vitrail de saint Barthélemy, qui coûta 13 livres tournois.

Le vitrail de la rosace, qui est au haut du chœur du côté du grand cloître, fut réparé par Jean Bullé, dit autrement Le Boge, cordier, et le parement extérieur en fer et fil d'archal, le fut par Pierre de Pontferré, de l'ordre des Frères prêcheurs; ces deux objets revenant à la somme de 21 livres 15 sols 10 deniers tournois.

Le couvent fournit 12 livres tournois pour les châssis de fer, plus un coin d'or au soleil pour la réparation des

vitreaux bas des chapelles de saint Dominique et de saint Pierre, martyr, et des trois roses basses du chœur (1).

Raymond Gossin devint une troisième fois prieur, et Dominique Calvet lui succéda en 1516.

Le 12 octobre 1518, la messe du Saint-Esprit des Etats de Languedoc fut célébrée dans l'église conventuelle.

Sous le priorat de Jean de Vignes, le général Garcias de Loaysia écrivit à la communauté une lettre datée de Rome, du 23 janvier 1520, pour engager les religieux à faire cesser des différends survenus entre eux et l'inquisiteur Raymond Gossin.

L'année suivante Antoine de Clède donna 1,000 livres tournois, qui servirent à bâtir une bibliothèque peu spacieuse et mal disposée.

Esprit Rodier fut élu prieur en 1522. Il fit exécuter deux beaux calices d'argent pesant chacun deux marcs et deux onces, une coupe d'argent de deux marcs et deux onces, et un sceau prioral de trois onces. La communauté fit également exécuter les stalles de la petite sacristie et acheta un verger voisin de cette sacristie au prix de 60 livres.

Deux ans après, la peste sévit de nouveau à Toulouse. Des vêtements infectés ayant été lavés dans le puits à roue firent pénétrer la contagion dans le couvent. Six moines en moururent. On construisit néanmoins le mur qui séparerait le jardin de la rue Pargaminière, et on acheta une maison, sise dans la rue du Sac, qui empêchait de clore

(1) Mémoires de la Société archéologique du midi de la France, t. V, p. 162. *Des vitreaux : Statuts des peintres verriers de Toulouse au XVI^e siècle*, par M. Belhomme.

le couvent du côté de l'occident. On refit, en outre, au prix de 600 livres, le dortoir des novices qui menaçait ruine. Les libéralités d'une dame de La Pélicière pourvurent à ces dépenses ainsi qu'à l'achat d'un jardin qui permit d'agrandir le couvent du côté du midi.

Vincent Boer, successeur d'Esprit Rodier, fit construire le mur du grand jardin, qui partait de la rue du Sac, actuellement de l'Hôpital-Militaire, pour aboutir au petit cloître. Il fit également faire les verrières et le mobilier du réfectoire, ainsi qu'un grenier au-dessus du dortoir. Les frais de ces travaux furent prélevés sur les munificences de la dame de La Pélicière.

Jean Bodet, marchand, donna 300 livres au couvent en 1526. Elles servirent à l'embellissement de la chapelle Saint-Dominique.

L'année suivante, Jean de Vignes reprit les fonctions de prieur. On refit la chapelle Saint-Pierre-Martyr, où la famille Lopès avait un tombeau, et on agrandit celle de Saint-Jérôme, qui prit ultérieurement le nom de Saint-Joseph. Elle fut dotée par Pierre de Saint-Etienne et par sa femme Jeanne du Faur de Saint-Jory. Percin prétend que cette chapelle était décorée d'une statue de saint Jérôme par Nicolas Bachelier. Pierre Suberne, marchand, fit restaurer celle de Sainte-Madeleine, qui porta plus tard le nom de Saint-Raymond. On construisit aussi, grâce aux dons de la dame de La Pélicière, le parloir de l'entrée du couvent et une fontaine pour arroser le jardin. Simon de Lancefoc, bourgeois, et son associé Carrière, donnèrent, entre autres largesses, un ornement, célèbre dans les annales conventuelles sous le nom d'ornement

de saint Thomas d'Aquin, parce qu'on y avait brodé plusieurs fois l'image de ce docteur.

Esprit Rodier fut réélu prieur en 1531. Le 1^{er} août de cette année, « la honesta dona madona Peyrona Abonda, molhier del satge home sire Miguel de Paleto hoste del senhal de las Balanssas, en la carriera d'Argentiers de Tholosæ ensevelie en lo couvent dels Prædicadors per davant los bancs de la Universitat (1). » La même année, le jacobin Arnaud de Bodet, nommé inquisiteur de Toulouse, fut installé par le sénéchal D. de Rochechouart, et Esprit Rodier fit élever, au prix de 420 livres, le mur du jardin du côté du midi. L'année suivante on dépensa 300 livres pour réparer le puits à roue et 411 pour la clôture du monastère.

La communauté vendit, en 1533, un uchau de moulin au prix de 700 livres, qui furent employées à embellir l'extérieur de l'église et de la chapelle Saint-Paul. On fit également exécuter la corniche du chœur, qui coûta 300 livres dit Percin.

Revellat, nommé prieur au mois de novembre 1534, fit exécuter la clôture définitive du couvent. Sous l'administration de Jean de Vignes, élu pour la troisième fois en 1536, Jean de Bernuy choisit sa sépulture dans la chapelle Saint-Jacques, fonda des obits, et la communauté vendit la maison dite de Pontoya pour faire de nouvelles constructions sous le dortoir.

Le Toulousain Louis de Rochète, inquisiteur en 1537, poursuivit d'abord les hérétiques avec acharnement et finit

(1) Archives de la préfecture de la Haute-Garonne.

par embrasser les doctrines de Calvin. On le conduisit devant les vicaires de l'archevêque. Il fut déclaré coupable d'apostasie et livré au bras séculier. Le 10 septembre 1538 on dressa un échafaud sur la place Saint-Etienne, contre les murs de l'église; Louis de Rochète y fut conduit, et l'abbé de Saint-Sernin, évêque de Grenoble, assisté d'un prélat, en présence de plusieurs conseillers au parlement, du juge mage et de quatre capitouls, le dégrada de la prêtrise. On lui ôta ses habits sacerdotaux, on lui mit à la place une robe grise qui descendait jusqu'aux talons et on le coiffa d'un bonnet de même. Dans l'après-midi, à trois heures, on le conduisit à la place du Salin où il fut brûlé vif (1).

Esprit Rodier, élu pour la seconde fois, prieur en 1540, fit restaurer le mur longeant la rue Pargaminière au prix de 300 livres.

Onufre Cévède, bienfaiteur de la chapelle Saint-Onufre, dédiée plus tard à saint Pierre, martyr, obtint de Paul III, une indulgence plénière de cent jours, en faveur des fidèles qui visiteraient la chapelle le jour de l'Épiphanie et le jour des fêtes de saint Onufre, de saint Pierre, martyr, et de saint Joseph.

Le 7 janvier de l'année suivante, Guillaume Prati ou du Prat, de l'ordre des Frères prêcheurs, évêque de Tarse et suffragant de l'archevêque de Toulouse, bénit la première pierre du Pont-Neuf qui fut posée par le président Mansenal.

Pierre Bertrand succéda à Esprit Rodier le 29 novem-

(1) La Faille, *Annales*, t. XI, p. 102.

bre 1543, et Pierre Garay fut réélu le 10 septembre 1546. Cette année-là, une bulle du pape autorisa dans le couvent l'institution de la confrérie du Saint-Sacrement, dont la création fut provoquée par un scandale advenu en 1545 dans l'église Saint-Pierre-des-Cuisines. Un certain Martin, tenant dans ses bras un lièvre rôti, s'introduisit dans l'église, pendant l'office divin, en criant : *catus datus, catus natus*, parodie des mots *nobis datus, nobis natus*, qui se trouvent dans le *Pange lingua*. Il fut condamné à la peine des sacrilèges, par l'inquisiteur, qui profita de l'occasion pour faire saisir chez les libraires les livres hétérodoxes.

Depuis l'année 1550 jusqu'à l'année 1560, les frères Jaupet, Pierre Garay, élu pour la troisième fois, Jean Perousse, Jean Grifoulet, Raymond de Fixe, Tourret et Caupet se succédèrent sans grand éclat au priorat. Pendant cette période décennale, la communauté fit l'acquisition de riches tapisseries pour orner l'église, et obtint un bref apostolique, qui l'autorisait à faire des réparations importantes dans le monastère.

L'année 1562 a laissé une trace lugubre dans l'histoire de Toulouse. La guerre civile, suscitée par les passions religieuses, ensanglanta les rues. Les catholiques et les réformés s'égorgeaient avec rage pendant plusieurs jours dans le courant du mois de mai. Les protestants, entraînés par Barelles, cordelier apostat, se rendirent maîtres de l'hôtel de ville, d'où ils abattirent, avec deux grosses pièces de canon, la flèche des Jacobins et la cloche qui sonnait le tocsin. Ils envahirent le couvent, entrèrent dans l'église qu'ils profanèrent, s'emparèrent du trésor et brisè-

rent les images. Les jacobins s'enfuirent à demi nus. Le 17 les catholiques reprirent l'avantage et en abusèrent (1).

Deux mois après ces troubles, le 8 juillet, Casencuve devint prier, et ne signala son administration par aucun fait digne d'être enregistré. Percin croit qu'Esprit Rodier, *acerrimus hæreticorum impugnator*, mourut l'année suivante et qu'il fut inhumé devant le premier degré du maître-autel, où l'on avait antérieurement déposé les dépouilles mortelles de Jean de Fenar, général de l'Ordre.

Pierre de Lanes, Arnaud Saint-Fort et Antoine Brunet se succèdent au priorat depuis 1564 jusqu'en 1569.

On croit devoir reproduire ici l'allivrement des maisons que le couvent possédait dans Toulouse. Cet allivrement est tiré du cadastre de 1570.

CAPITOULAT DE LA DAURADE.

Moulon 4^e, article 1^{er}. Maison des Jacobins contenant en tout 701 quannes, 7 pans; au 12^{me} degré, est allivrée 3 livres 6 sols 10 deniers $\frac{1}{2}$ pite.

Moulon 5^e, article 19^e. Maison des Jacobins aux Blanchers, *sive as Pescadous*, contenant en tout 191 quannes, 3 pans; étant au 11^e degré, est allivrée 1 livre 1 sol 3 deniers.

Moulon 16^e, article 27^e. Maison au coin des Gestes,

(1) *Histoire de M. G. Bosquet sur les troubles advenus en la ville de Tolose l'an 1562*, Tolose, R. Colomiez; rééditée dans le *Recueil des pièces historiques relatives aux guerres de religion de Toulouse*. Paris, Auguste Abadie, 27, quai Voltaire, 1862.

contenant 47 quannes, 2 pans, 7 pouces, étant au 8^e degré, est allivrée 7 sols 10 deniers 1 pite.

Moulon 35^e, article 32^e. Grange à Saint-Cyprien, contenant 45 quannes, 6 pouces, 4 lignes; étant au 17^e degré, est allivrée 1 sol 8 deniers 1 obole $\frac{1}{2}$ pite.

CAPITOULAT DE LA DALBADE.

Moulon 13^e, article 14^e. Maison de l'Inquisition, contenant 29 quannes, 9 pans; étant au 3^e degré, est allivrée 14 sols 7 deniers 1 obole. Plus une autre maison audit moulon, contenant 51 quannes, 2 pans; étant au 4^e degré, est allivrée 1 livre 6 deniers.

CAPITOULAT DE SAINT-ÉTIENNE.

Moulon 13^e, article 1^{er}. Maison au coin du Loup, contenant 27 quannes, 4 pans, 4 pouces $\frac{1}{2}$; étant au 12^e degré, est allivrée 2 sols 7 deniers 1 obole.

Autre maison, article 2^e, contenant 9 quannes, 6 pans, 6 pouces $\frac{1}{2}$; étant du 12^e degré, est allivrée 11 deniers 1 pite.

Moulon 26^e, article 14^e. Maison à la rue Tolosane, contenant 23 quannes, 1 pouce; étant du 7^e degré, est allivrée 4 sols 7 deniers.

CAPITOULAT DE SAINT-PIERRE.

Moulon 2^e, art. 5^e. Maison sur la rue de *L'hom sec*, contenant 19 quannes, 6 pans $\frac{1}{2}$, est allivrée 2 sols 5 deniers 1 obole.

Moulon 13^e, art. 14^e. Maison sur la rue des Tierçaires, contenant 54 quannes, 5 pans; étant au 12 degré, est allivrée 5 sols 1 denier 1 obole 4 pite.

Audit moulon, article 17^e, la classe de Théologie, contenant 58 quannes, 2 pans; étant du 10^e degré, est allivrée 7 sols 3 deniers 1 pite.

Moulon 18^e, article 24^e. Maison de la rue de la Serène, contenant 177 quannes, 3 pans, 3 pouces; étant du 14^e degré, est allivrée 13 sols 1 denier 1 obole.

CAPITOULAT DE SAINT-BARTHÉLEMY.

Moulon 19^e, article 13^e. Maison au Salin, contenant 38 quannes, 4 pans; étant du 5^e degré, est allivrée 11 sols 10 deniers (1).

Pierre de Lanes fut réélu prieur en 1571; Pierre Lapalu lui succéda en 1573, et eut lui-même pour successeur, en 1575, Pierre Bertrand, qui fit exécuter les tapisseries du chœur représentant la passion de Jésus-Christ. Antoine Vessières, marchand de Toulouse, donna 100 livres tournois pour cet achat.

Pierre de Lanes redevint pour la troisième fois prieur en 1577, et le 15 juillet de l'année suivante les capitouls « allèrent visiter les quatre couvents des Ordres mendiants et iceux exhorter à continuer leurs prières pour appaiser l'ire de Dieu et vivre selon la réforme de leur Ordre. Et, en outre où la guerre surviendrait comme auparavant, vouloir donner certain nombre de leurs compagnons religieux,

(1) Archives de la préfecture de la Haute-Garonne.

capables pour y aller et porter les armes contre les ennemis de la foi catholique, offrant leur fournir armes et munitions de guerre nécessaires. Auxquels sieurs capitouls, les prieurs et gardiens promirent de faire leur devoir à l'accoutumée et mieux s'ils pouvaient, et que venant la guerre, ils pourvoiraient à la ville de cinquante ou soixante religieux propres à porter les armes. »

Arnaud Saint-Fort redevint une seconde fois prieur en 1579. Le jacobin François Pouisson, régent de théologie dans l'université de Toulouse, prédicateur distingué, qui a laissé de nombreux ouvrages de métaphysique et de théologie, mourut l'année suivante.

Le 13 décembre 1587, les capitouls font remettre « 50 sols tournois aux frères prêcheurs pour la messe haute qu'ils ont célébrée dans la maison de ville (1). »

Pierre Barthélemy figure, en 1588, sur la liste des prieurs de Percin, qui ne fournit pas de détails sur son compte.

Les capitouls font aussi payer « au syndic du couvent des Frères prêcheurs de la présente ville de Toulouse, la somme de douze écus sol et demi, à lui ordonnée pour paiement du louage de la maison dite de l'infirmierie que le syndic de la ville tient pour illec louer Pierre Fontanges, maître pouldrier, pour en icelle travailler à la faction de la poudre pour la présente ville, et ce pour six mois à raison de vingt-cinq écus par année (2). »

Les capitouls font encore payer « 40 livres aux frères

(1) Comptes manuscrits de la ville. Archives de l'hôtel de ville.

(2) Comptes manuscrits de la ville. Contrôle de Raymond Fabri, 1588-1589, n° 76. Archives de l'hôtel de ville.

prêcheurs pour dire tous les jours la messe à la maison de ville (1). »

Toulouse, ville essentiellement ligueuse, se montra excessive pendant la Ligue. Le 4^{er} février 1589, le président Duranti, partisan dévoué du roi, étant tombé au pouvoir des ligueurs, fut mené de l'hôtel de ville au couvent des Jacobins. Le vendredi, 10 du même mois, à trois heures de l'après-midi, la populace, altérée de sang, se rua vers le monastère devant la porte qui regardait les Béguins. Elle y mit le feu, pénétra dans le couvent, et quelques forcenés égorgèrent le président. Son cadavre fut traîné à la place Saint-Georges, où on l'attacha au pilori. Le lendemain deux capitouls le firent enlever et on l'inhuma dans l'église des Cordeliers (2).

Tous les historiens racontent la joie atroce qui éclata à Toulouse, quelques mois après l'assassinat de Duranti, lorsque les ligueurs y apprirent celui de Henri III « qui feust mardy dernier blessé au petit ventre d'un coup de couteau quarré, faict tout expréz, oingt de lard et d'oignon, par un jeune jacobin âgé de vingt-un an, nommé frère Clément, du couvent de Sens (3). »

(1) Comptes manuscrits de la ville. Contrôle de Raymond Fabri, 1588-1589, n° 76. Archives de l'hôtel de ville.

(2) *Histoire véritable de ce qui s'est passé à Toulouse en la mort du président Duranti, d'après deux relations contemporaines, précédée d'une étude sur la Ligue.* Toulouse, Auguste Abadie, libraire, rue Croix-Baragnon, 20, M.D.CCCLXI. L'une de ces relations est attribuée à Antoine du May, médecin et ami de la victime, l'autre à Urbain de Saint-Gelais, évêque de Comminges, hostile à Duranti.

(3) *Copie certaine de lettres nouvellement arrivez de Paris en To-*

« Dans peu de jours fut chanté le *Te Deum laudamus* en l'église métropolitaine de Thoulouse avec grande affluence de peuple, et aucuns jours après furent faictes les funérailles avec grande solempnité dans le couvent des Frères prêcheurs, audit frère Jacques Clément, avec un sermon funèbre prononcé par le révérend P. Provincial des Mynimes (1). »

Ce provincial des minimes, nommé François Richard, avait déjà prononcé, au mois de février précédent, dans la chapelle des Pénitents-Noirs, l'oraison funèbre du duc et du cardinal de Guise.

Les ligueurs déchainés poussèrent l'ivresse du triomphe jusqu'à la frénésie : « on fit des feux de joie, on mit en circulation le portrait du prétendu martyr, et on plaça son nom dans les litanies des saints (2). »

La tourbe famélique des poètes crottés se prit à chanter ce moine fanatique, avec le lyrisme à la fois plat et enragé qui caractérise cette époque violente. On reproduit ici une de ces pièces (3) :

lose, le lundy 14 aoust, de la mort très qu'asseurée du tyran Henry troisième, dernier des Valois. A Tolose, par Raymond Colomiez. M.D.LXXXIX.

(1) Archives de l'hôtel de ville : annales manuscrites, t. IV, p. 50.

(2) Dom Vaissette, t. V, p. 439.

(3) A Tolose, par Raymond Colomiez, M.D.LXXXIX. — On peut lire aussi le *Discours véritable de l'estrange et subite mort de Henry de Valois, advenue par permission divine, luy estant à Saint-Clou, ayant assiégé la ville de Paris, le mardy premier jour d'aoust 1589*, par un religieux de l'ordre des Jacobins. A Tolose, par Jacques Colomiez, suivant la copie imprimée à Paris, 1589.

EPITAPHE

EN FORME DE DIALOGUE DE FRÈRE JACQUES CLÉMENT,

jacobin, qui feust tué en tuant Henry de Valois, tyran de la France
et chef des hérétiques.

L'AUCTEUR

à un religieux sien amy.

QUATRAIN.

Je célèbre en ces vers un bon Religieux,
Qui mourent en vengeant la françoise querelle.
Je te les donne aussy, qui n'as pas moindre zèle.
Heureux qui comme luy se peust loger es cieux.

Entreparleurs : *l'Esprit et le Passant.*

L'ESPRIT.

Arreste un peu, passant, preste moy ton oreille.
Je te veux raconter une estrange merveille,
Un acte nompareil, un miracle de Dieu :
Frère Jacques Clément git dessoubs ceste lame,
Non fait, car dans les cieux feust ravie son âme,
Et le corps seulement repose dans ce lieu.

LE PASSANT.

Voilà bien un fait grand que la Parque fatale
Ait coupé le filet d'une trame vitale !
La Mort au pâle teint blesse aussy bien le Roy,
Le saint religieux, le prestre vénérable,
Comme un simple berger, un paysan misérable.
Les héros demi-dieux n'ont évité sa loy.

L'ESPRIT.

Passant, mon bon amy, reçois mon vray oracle.
Je te raconteray un insigne miracle,
Où tu verras de Dieu le bras robuste et fort :
Frère Jacques Clément a remis en franchise
Par sa mort le François et la François Eglise,
Et s'est fait immortel par son heureuse mort.

Frère Jacques Clément, ayant l'âme animée
Par un divin esprit, et voyant que l'armée
De Valois le Tyran avait bouclé Paris,
Résolus en mourant de luy ravir la vie,
Et par sa fin finir sa dure tyrannie,
Par sa chute dresser et la France et son lyz.

Armé de son salut, qui le poinet et l'excite,
Il ne redoute pas l'effrayable exercite
De ce prince tyran, ainçois d'un masle bras,
Luy fourre dans le ventre une lame homicide,
Qui tue des François le traistre parricide.
O généreuse main ! ô brave coutelas !

Qu'on ne me vante plus l'entreprise, l'adresse,
Le corage, l'ardeur et la verte prouesse
De ceux qui ont tué le monarque Cumain :
Sa femme l'entreprit, en leurs mains elle-mesme
Le livra : mais Clément a cet acte suprême
Entrepris de son sens, exploité de sa main.

Qu'on ne me vante plus l'âme brave et hautaine
De ceux qui ont tué les tyrans de Cyrène.

Notre Clément avait plus de vaillance en soy.
Il estait bien aisé qu'un peuple d'une ville
En tuast deux tous seuls ; mais chose difficile
Qu'au milieu de son camp un seul tuast le Roy.

Qu'on ne me vante plus la force magnanime
De ceux qui ont tué le prince Aristotime.
Un monde de soldats pouvait bien aisément
Tuer un tyran nu par cautèle et finesse.
Tuer un Roy armé plein de ruse traîtresse,
Nul ne l'a faict jamais que le frère Clément.

Clément tue un tyran sans avoir espérance
De refuge ou salut, avec toute assurance
Ils tuent les tyrans : pour leur particulier
Ils tuent les tyrans d'un nombre de familles.
Clément tue le Roy de mille et mille villes
Pour remettre l'Eglise en son grade premier.

LE PASSANT.

A ton conte Clément serait un homme insigne.
Quoy ! la veuve Judith n'est-elle pas plus digne,
Qui d'une faible main coupa le brave chef
Au chef des Syriens, avec ses propres armes,
Se sauvant au milieu de cent mille gendarmes,
Toute seule causant leur ruyne et meschef ?

L'ESPRIT.

Ce n'est rien de Judith auprès de nostre frère ;
Car Judith aisément pouvoit cet acte faire,
Ayant parmi le camp un asseuré séjour ;
Holoferne était prins de l'amour et d'ivresse.

Meurtrir un homme mort ce n'est pas grand prouesse !
Judith ne l'occit pas, mais Bacchus et l'Amour.

Frère Jacques Clément, moine jeune et débile,
Tue, sans s'effraïer, de sa dextre virile,
Un tyran le plus fin et plus traistre ennemy,
Lorsqu'il recerche plus, et espie, et furète
Les actions de tous et la vie secrète,
Et ne se fie pas au plus fidèle amy.

LE PASSANT.

Je loue de Clément la force valeureuse,
Qui heureuse a coupé la vie malheureuse
D'un perfide tyran, mais homme de son rang
Ne doit chercher d'aucun la mort ny la ruïne.
Dieu ne perd le meschant sinon lorsqu'il s'obstine.
Le ministre de Dieu ne doit espandre sang.

L'ESPRIT.

Voilà de beaux propos ! Mon Dieu, que de folie !
Tu peux donc ignorer que le prophète Elie,
Poussé d'un zèle saint, d'un coutelas tranchant
Tua de Balaam la prestraille exécration ?
Le Juste monstrera sa justice équitable
S'il défend l'innocent et punit le meschant.

Moyse conducteur de la race fidèle,
Ayant veu que l'Hebrieu idolatre et rebelle
Adorait un veau d'or, colère et furieux
S'arme tout le premier et feist les armes prendre
Au fils contre le père, et l'humain sang espandre
Afin de revanger le monarque des cieux.

LE PASSANT.

Voire, mais devait-il d'une volée hastée,
Se lancer tout d'un coup à sa mort arrêtée
Lorsqu'il entreprenait si téméraire cas ?
L'homme ne doit quitter l'humaine forteresse
Si Dieu ne lui enjoint par ordonnance expresse.
Fol est le chrestien qui court à son trépas.

L'ESPRIT.

C'est bien chanté vraiment ! le Samson redoutable
Au Philistin Ethnique, et amy favorable,
Et du peuple de Dieu un capitaine preux
Se tuant il tua trois fois mille infidèles,
N'était-il pas de Dieu un des amis fidèles ?
Saint Pol ne l'escript-il au rôle des heureux ?

L'asthée en doubtera, quant à moy je t'assure
Que pour œuvre si saint le juste Dieu bien heure
Nostre frère Clément en l'empirée ciel.
Au ciel frère Clément heureux se rassasie
Sans se rassasier de la sainte ambroisie,
Du nectar immortel et du céleste miel.

Frère Jacques Clément, toujours dessus ta tombe
Tombe le miel sucré, la douce manne y tombe.
Au milieu de l'hiver les roses et les lyz
Y facent un printemps, et désormais la France
En liesse, en repos et en libre assurance
Te chante son héros et des héros le pris.

ANOMOS.

Arnaud Saint-Fort, réélu pour la troisième fois prieur en 1591, fut nommé inquisiteur et régent de l'université en 1594, époque à laquelle Antoine Audet lui succéda.

L'année suivante les jacobins font fabriquer une châsse d'argent, dans laquelle on renferme le chef de saint Thomas d'Aquin. Cette châsse est bénie, le 24 mai, par Christophe de Lestang, alors évêque de Lodève et plus tard de Carcassonne. L'archevêque de Toulouse, François de Joyeuse, fournit l'argent et assiste à la bénédiction.

Arnaud Saint-Fort abandonna les fonctions d'inquisiteur et de régent de l'université de Toulouse en 1596. Il se retira à Auvillars, où il était né. Il y mourut l'année suivante, et fut inhumé dans le couvent des dominicains de cette localité.

Le relâchement s'était depuis longtemps glissé au sein de l'ordre des Frères prêcheurs, comme il se glissa dans tous les ordres monastiques. Il y eut, dès le seizième siècle, plusieurs tentatives de réformes, parmi lesquelles celle de la congrégation gallicane accordée par Léon X en 1514, sur les instances du roi de France, est une des plus célèbres. Sébastien Michaëlis en établit une autre, sous le nom de réforme occitane, dont il fut le premier vicaire général.

Sébastien Michaëlis avait pris l'habit de Saint-Dominique à Marseille, où il devint docteur en théologie. Il commença sa réforme au couvent de Toulouse, dont il avait été nommé prieur en 1599. Il se rendit ensuite à Paris, où il bâtit le couvent de l'Annonciation dans la rue Saint-Honoré, et il y mourut le 5 mai 1618, âgé de 74 ans.

En 1604, les jacobins réformés demandèrent aux capi-

touls d'être dispensés de dire chaque jour la messe à l'hôtel de ville, pour ne pas sortir du couvent.

Les comptes conventuels du 15 août 1605 portaient la signature de Jacques Lapalu, qui occupa la charge de prieur pendant trois ans. C'est à dater de la première année de son administration que les jacobins furent chargés de desservir la chapelle de Notre-Dame-de-Grâce de Bruguières, située sur une colline à peu de distance de Toulouse.

C'est le 9 mai qu'ils furent mis en possession de cette chapelle votive, en présence de Du Faur de Saint-Jory qui autorisait cette action en qualité de seigneur haut justicier de Bruguières, le P. Lapalu, inquisiteur de la foi dans Toulouse, étant prieur du couvent (1).

Ils bâtirent un couvent à côté de la chapelle. Il y existait déjà une confrérie, connue sous le nom de Notre-Dame-de-Grâce, lorsqu'ils entrèrent en possession, et ils en instituèrent une seconde sous le titre de Confrérie du Rosaire.

Claude Dubelli succéda à Jacques Lapalu, le 21 février 1608, et eut pour successeur Georges Laugier, en 1609. Celui-ci fit reconstruire la chapelle du Rosaire. L'entrée du monastère, qui jusqu'à lui s'ouvrait au nord, du côté des Cordeliers, fut transportée au midi, en face du collège des jésuites, dont le local est aujourd'hui occupé par le Lycée, et on mit l'inscription suivante sur la porte : PRÆDICATORES-

(1) *Histoire de Notre-Dame-de-Grâce de Bruguières, au diocèse de Toulouse en Languedoc*, par Etienne Molinier, prêtre et docteur. Toulouse, Arnaud Colomiez, M.D.CXLIV.

L'inquisiteur Pierre Girardel, entré en fonctions en 1608, se fit remarquer par sa sévérité et publia l'ordre suivant en 1611 :

« Nous F. Pierre Girardel, de l'ordre des Frères prêcheurs, inquisiteur de la foi au diocèse de Toulouse, en vertu de l'autorité du saint-siège et du roi, entérinée par la cour, touchant l'exécution de mon office, fais commandement à tous libraires de me présenter, ou à mes commis, tous les livres qu'ils ont en leur puissance, sans en recéler aucun, ni par soi-même, ni par autre personne, sous peine d'encourir la censure d'excommunication majeure, sans autre sentence ou déclaration requise, outre les confiscations des livres et amendes ordinaires, à taxer par messieurs de la Cour. En foi de quoi nous avons signé et apposé le sceau de notre office, le 26 de janvier 1611, à Tolose, en notre couvent de Saint-Thomas-d'Aquin. — F. Pierre Girardel, inquisiteur de la foi. »

Un évêque espagnol, Thomas Cortès, passant à Toulouse en 1615, visita les reliques de saint Thomas d'Aquin. Il fit hommage d'une lampe d'argent et d'une somme de 300 livres dont les revenus durent être employés à tenir cette lampe constamment allumée devant ces reliques.

Le 13 août de la même année, Gabriel Ranquet fut élevé à la dignité de prieur. Il déploya un zèle louable en faveur de la réforme conventuelle dont Sébastien Michaëlis avait été le promoteur. Il acheta aussi de magnifiques tapisseries.

Son successeur, Jacques Villate, devint plus tard inquisiteur et pénitencier de Sainte-Marie-Majeure sous le pontificat d'Urbain VIII.

A partir du 20 juillet 1620 on retrouve , sur la liste des prieurs cités par Percin , le nom de Claude Dubelli , qui fit agrandir la chapelle du Saint-Esprit, et concéda celle de de Sainte-Catherine-de-Sienne aux sœurs du tiers-ordre de Saint-Dominique, pour y établir leur sépulture.

La même année , Anthoine de La Tour , habitant de Toulouse , donna 300 livres « pour estre employées à la confection de la châsse de saint Thomas d'Aquin (1). »

Claude Dubelli mourut dans l'exercice de ses fonctions, le 7 décembre 1621. Le président Gilles Le Mazurier assista à ses funérailles, avec d'autres notables personnages, et son oraison funèbre fut prononcée par le gardien des cordeliers.

Pierre Dambruc lui succéda , en 1622, et signala son administration par des embellissements qu'il fit exécuter dans la chapelle du Rosaire. Le 24 janvier de cette année « haute et puissante dame Elisabeth de Lévis, épouse de haut et puissant seigneur messire François d'Amboise, comte d'Aubijoux, colonel des légions françaises au pays de Languedoc, vend au couvent une rente de 156 livres 5 sols (2). »

Le 26 janvier 1623, Vincent Baron succéda à Pierre Dambruc. Le duc de Nivernais lui fit présent de deux colonnes de marbre destinées à l'autel du mausolée de saint Thomas d'Aquin. Les six autres furent achetées, grâce à la munificence des frères François Percin, lecteur du couvent, et Jean Souville. Le mausolée fut construit par deux

(1) Archives de la préfecture de la Haute-Garonne.

(2) *Idem.*

autres religieux du couvent : Claude Borrey, mort en 1658, et Jean Raymond, qui mourut en 1662.

Gabriel Ranquet devint de nouveau prieur, en 1626, et, pendant la durée de son priorat, on tint, pour la cinquième fois, un chapitre général dans le couvent.

C'est à cette époque que le jésuite Jean-Henri Auber composa sous le titre pompeux de *Thomeum, sive D. Thomæ Aquinatis gloriosum sepulcrum Tolosæ* (1), une description amphigourique et scolastique, en vers latins, de l'autel et du monument de saint Thomas d'Aquin, que le bon Percin reproduit tout au long.

Gabriel Ranquet fit orner de peintures la salle capitulaire, que l'on décora des portraits de tous les hommes illustres de l'Ordre, dont Percin donne l'interminable et fastidieuse nomenclature (2). Il fit aussi construire dans le dortoir un rétable dédié à la Vierge, devant lequel les moines disaient matines et laudes.

Un septième chapitre général fut tenu dans le couvent en 1628. Percin dit que cette année-là un dominicain espagnol, nommé Jean Spilla, soutint de brillantes thèses. « Cet esprit prodigieux ne voulut point faire des thèses particulières et distinctes, comme on a accoutumé dans ces occasions, mais il se contenta de publier qu'il soutiendrait pour véritable et orthodoxe tout ce qui est contenu dans les œuvres de saint Thomas. Et on vit que ce grand homme n'avait rien entrepris au-dessus de ses forces, car il répondit, durant trois jours entiers, avec une

(1) Percin, *Monumenta conventus Tolosani*, p. 237.

(2) *Idem*, p. 145.

telle admiration qu'on n'avait jamais rien ouï de pareil. »

Le 7 avril de la même année, les Etats accordèrent quinze cents livres aux jacobins pour le chapitre général, qui devait se tenir dans leur couvent et, auquel on devait faire l'élévation des reliques de saint Thomas d'Aquin. Cette cérémonie fut célébrée avec pompe, le 11 juin suivant, en présence du chapitre général de l'Ordre. Les reliques, conservées dans une châsse en bois, furent transférées dans une châsse d'argent. Le 18 du même mois, jour de la Trinité, on les porta dans une procession à laquelle l'archevêque Charles de Montchal officia, accompagné de Pierre de Donnaud, évêque de Mirepoix, de Claude du Verger, évêque de Lavaur, d'Etienne de Polverel, évêque d'Alet, de Jean-Jacques de Fleyres, coadjuteur de Saint-Pons et de Jean Plantavit de la Pauze, évêque de Lodève. Tous les Ordres de la province et une foule considérable se trouvèrent à cette cérémonie. La procession fit une station à la cathédrale, où le prince de Condé l'attendait à la tête de la noblesse (1).

Nicolas Creste succéda à Gabriel Ranquet dans le courant de l'année 1629. Les habitants de la ville donnèrent 9,000 livres au couvent, qui les dépensa en embellissements en y ajoutant 90 livres. La peste sévit encore dans Toulouse, et le frère Dominique Du Faur se signala par son dévouement.

Pierre Ranquet, frère cadet de Gabriel, succéda à Nicolas Creste en 1631, et eut lui-même pour successeur Guillaume Mathieu en 1633. Gabriel Ranquet, nommé inqui-

(1) Dom Vaissette, *Histoire générale de Languedoc*, t. V, p. 564.

siteur en 1634, redevint prieur l'année suivante, en conservant ses fonctions inquisitoriales.

Le 29 mars 1637, le dimanche de la Passion, l'archevêque Charles de Montchal fit une procession solennelle depuis l'église métropolitaine jusqu'à l'église conventuelle des Jacobins.

Vincent Baron succéda à Gabriel Ranquet en 1639, et eut pour successeur Guillaume Matthieu, réélu en 1641. Il institua la confrérie du Saint-Nom-de-Jésus le 1^{er} janvier 1642. Ayant été mandé à Rome pour être adjoint au général de l'Ordre, il confia l'administration du couvent au sous-prieur.

Vincent Bastide fut élu en 1644, mais ayant été nommé vicaire général dans le courant de l'année, l'inquisiteur Jean-Dominique Rey lui succéda.

Le 17 octobre 1646, le général Thomas Turc visita le couvent où il fut reçu par le prieur. Percin, témoin de la réception, donne de grands détails à cet égard (1).

Antoine Massoulié, né à Toulouse en 1632, entra dans l'ordre des Frères prêcheurs en 1647, et devint provincial de la province de Toulouse. Le général de l'Ordre l'appela à Rome en 1686 et le nomma son assistant, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'au 22 janvier 1706. Il refusa un évêché que lui offrit le grand-duc de Toscane. On conserve encore à Toulouse un reliquaire contenant un bras de saint Guillaume, duc d'Aquitaine, que le grand-duc le força d'accepter, pour avoir converti un fameux rabbin de Florence.

(1) Percin, *Monumenta conventus Tolosani*, p. 156.

Le 19 novembre 1647, Jean-Jacques Ducros succéda à Jean-Dominique Rey. Il rendit les derniers devoirs à Jean de Naples, général des franciscains, dont il prononça le panégyrique dans l'église des Cordeliers. Il fit aussi redorer la chapelle du Rosaire et le monument de saint Thomas.

Vincent Baron, redevenu prieur en 1649, eut pour successeur, en 1653, Antoine Vieules, pendant le priorat duquel la peste ravagea la ville, et celui-ci fut remplacé au mois de juin de la même année par Raymond Mailhat.

L'archevêque Dominique de Marin, sorti des frères prêcheurs, fonda, en 1654, à Avignon, une chaire de théologie affectée à perpétuité à un religieux jacobin de la province de Toulouse. La même année un chirurgien, nommé Lhousalet, légua au couvent un obit de 16,000 livres.

L'inquisiteur Dominique Rey, redevenu prieur en 1656, fit peindre le réfectoire par le frère Thomas-Balthazar Moncornet, et exécuter plusieurs tableaux représentant la vie de saint Thomas d'Aquin. Il enrichit aussi la bibliothèque.

En 1659, Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, accompagnant son fils à l'occasion de son mariage avec l'infante d'Espagne, passa à Toulouse et alla adorer la tête de saint Thomas d'Aquin. Percin dit que cette reine se rendit au couvent pour y vénérer la tête du docteur angélique. « Pendant qu'elle tenait dans ses mains cette tête précieuse : Voyons, dit la reine, si elle sent bon comme l'autre fois que je la vis ? On ignore à quelle circonstance la princesse faisait ici allusion. Vénération ensuite plus particulièrement le chef auguste du saint qu'on avait enlevé

du reliquaire, elle le baisa respectueusement en disant : L'odeur que cette tête exhale est douce et inspire la dévotion. L'évêque de Montauban, qui accompagnait la princesse, lui attesta que cette tête, lavée plusieurs fois à l'eau bouillante, avait toujours exhalé une odeur suave qui se communiquait à l'eau dont on se servait.»

Jean-François Du Faur, de la famille des Du Faur de Saint-Jory, fut élu prieur le 29 juin 1660. Le 14 décembre suivant, Jean-Dominique Rey, devenu provincial des jacobins, célébra les funérailles de Jean Jordan, provincial des cordeliers, cérémonie à laquelle tous les jacobins assistèrent dans le couvent de la Grande-Observance.

Jean-André Faure succéda à François Du Faur le 21 avril 1662. Quelques mois après la foudre tomba sur l'église, vers minuit, ébranla la grande cloche, effondra la toiture de la chapelle Sainte-Catherine et causa d'autres dommages. Les moines firent tant de diligence que la cloche fut remise en place pour l'office du matin et les dégâts réparés.

Percin donne de longs détails sur un différend qui s'éleva vers ce temps-là entre les frères prêcheurs et les frères mineurs de Toulouse.

On sait que saint Dominique et saint François d'Assise s'aimèrent comme deux frères, et qu'il existe à cet égard une lumineuse légende mystique. On raconte qu'un jour, dans une église de Rome que la légende ne nomme pas, on vit entrer à la fois deux jeunes religieux, l'un vêtu d'une robe de laine blanche, l'autre d'une robe de laine brune. C'étaient deux moines qui venaient demander la bénédiction du pape et prier sur les tombeaux des mar-

tyrs. Le moine à la robe blanche était espagnol, le moine à la robe brune était italien.

Ces deux hommes, qui ne s'étaient jamais rencontrés jusque-là, prièrent longtemps avec ferveur sans se voir, puis, comme poussés par une puissance invisible, ils s'avancèrent du même pas vers la même porte, leurs mains qu'ils tendaient ensemble vers le bénitier se touchèrent, et tous les deux relevant la tête, se reconnurent et s'embrassèrent.

— Tu es François d'Assise ! s'écria l'espagnol. Bénédissois-tu dans toutes tes voies !

— Tu es Dominique d'Osma ! répondit l'italien. Que le Seigneur mène et conduise toutes tes entreprises !

François d'Assise avait entrevu l'auréole au front sidéral de Dominique, lequel avait vu le nimbe lumineux se lever aussi sur le front stigmatisé du moine de l'Ombrie.

La concorde rêvée par les deux saints fut souvent troublée par leur postérité spirituelle. Les luttes peu évangéliques des thomistes et des scottistes ne furent, sous une forme métaphysique, que la manifestation de l'éternel antagonisme des frères prêcheurs et des frères mineurs, qui se réveilla à Toulouse à propos du Rosaire.

On sait que le Rosaire est une institution dominicaine établie par saint Dominique, après la bataille de Muret, dans l'église de cette ville. Percin est entré dans les plus intimes détails de cette institution dans son *Opusculum de Rosario* (1), qu'il termine par un *Elogium Rosarii*, en fades vers latins du jacobin Thomas Cay, docteur en théologie du couvent de Tarascon.

(1) Percin, *Monumenta conventus Tolosani*, p. 141-144.

Les jacobins jouissaient depuis l'origine du privilège exclusif de cette institution dans l'église de leur convent de Toulouse, lorsque les franciscains, jaloux de ce monopole, obtinrent du saint-siège un bref pour établir, sous le titre de l'Immaculée conception de la très-sainte Vierge, une congrégation rivale et publièrent un nouveau Rosaire, sous le nom de Séraphique. Ils exposèrent un tableau représentant la Vierge donnant un chapelet à saint François et à sainte Claire, publièrent de nouvelles litanies de la Vierge, attachèrent à la porte de leur église, chaque premier dimanche du mois, un cartel portant en gros caractères : « Indulgence plénière, » et firent des processions spéciales.

Les jacobins portèrent plainte aux vicaires généraux de l'archevêché, le siège vacant. Le 16 septembre 1663, les vicaires généraux ordonnèrent aux franciscains de cesser ces manifestations jusqu'à ce qu'ils eussent reçu une permission expresse du saint-siège.

Le différend fut porté devant le pape, qui en commit l'examen à la congrégation du rite. La congrégation confirma l'ordonnance des vicaires généraux, et le 28 mai 1664, le pape rendit un bref qui donna gain de cause aux jacobins. Les cordeliers protestèrent et engagèrent les fidèles, du haut de la chaire, à ne pas se conformer au bref. Les jacobins réitérèrent leurs plaintes aux vicaires généraux, qui mandèrent aux curés et vicaires de la ville d'enjoindre à leurs ouailles obéissance au bref pontifical.

Le 29 avril de l'année suivante, l'archevêque Charles d'Anglures de Bourlemont, du consentement réciproque des deux Ordres, ordonna que les cordeliers n'expose-

raient plus le tableau représentant la Vierge donnant le rosaire à saint François et à sainte Claire, qu'ils ne chanteraient plus d'autres litanies que celles de Notre-Dame de Lorette, qu'ils ne sonneraient plus la cloche le samedi soir, ni dans la matinée du premier dimanche du mois, et que ce jour-là les quatre chantres ne porteraient ni chapes ni bourdons, à moins qu'il n'y eût, ce même jour, quelque fête extraordinaire, pour laquelle le saint sacrement devrait être exposé, moyennant quoi ils pouvaient continuer de faire, tous les dimanches après vêpres, la procession, sans toutefois y porter le saint sacrement « parce qu'ils la faisaient de temps immémorial pour le roy. »

Jean Cazalas, *vir acris ingenii et eloquentiæ sublimis* (1), élu prieur en 1665, eut pour successeur Louis Achard, remplacé en 1668 par Pierre Guibert, auquel succéda Jean Lepul en 1671.

Le jacobin Jean Labat, qui enseigna pendant longtemps la théologie à Bordeaux et à Toulouse, et qui avait fait imprimer une *Théologie scolastique*, en 1658, mourut le 30 mars 1670.

L'année 1674 vit mourir frère Jean Souville, bienfaiteur de la communauté, frère Dominique Dardenne, pharmacien du couvent, qui avait rendu de grands services à l'époque des pestes de 1629 et 1653, et un avocat nommé Jean Delpech, donna 1,000 livres au monastère. La communauté reconnaissante célébrait, le 24 février, une messe solennelle pour le repos de son âme.

François Du Faur, réélu prieur en 1675, fut remplacé,

(1) Percin, *Monumenta conventus Tolosani*, p. 165.

en 1677, par Pierre Lacrampe, auquel succéda l'inquisiteur Jean Lepul en 1678.

Depuis l'époque du priorat de Dominique Rey jusqu'à l'élection de Jean Lepul, le monastère subit de notables embellissements. Le réfectoire fut orné de peintures représentant la vie de saint Thomas d'Aquin, par le frère Moncornet, qui peignit dans le cloître des scènes représentant les principales circonstances de la vie de saint Dominique, qui décora l'entrée de la bibliothèque des portraits de dominicains célèbres et prodigua des peintures dans d'autres parties du couvent.

Après le passage de Jean Lepul au priorat, cette dignité fut successivement occupée par Jean-Dominique Desflottes en 1681, par Hyacinthe Labat en 1683, par l'éloquent Pierre-Hyacinthe Moisset en 1685, par Pierre-Gabriel Caumels en 1687, par Jacques Teissier en 1690, une seconde fois par Hyacinthe Moisset en 1692 et par Thomas-Melchior d'Hermitte en 1693.

Ce dernier clot la liste des prieurs cités par le P. Percin, dont l'histoire s'arrête à l'année 1693, quoiqu'il n'ait terminé ses jours qu'en 1711 (1).

(1) Jean-Jacques de Percin, né à Toulouse en 1633, fut porté dès sa jeunesse vers la paix du cloître. Il entra de bonne heure dans le couvent des Jacobins de Toulouse, où il prononça ses vœux. Zélé pour le soutien de la gloire de son Ordre, il résolut de composer l'histoire du monastère qu'il habitait. Sa naïve sincérité a fourni des armes terribles aux adversaires de l'Inquisition, qu'il glorifie. Percin fit paraître en 1693, en un volume in-f°, à Toulouse, chez Jean et Guillaume Pech, son fameux ouvrage intitulé : *Monumenta conventus Tolosani, ordinis FF. prædicatorum primi et vetustissimis manuscriptis originalibus transcripta, et SS. Ecclesiæ Patrum placitis*

L'influence que les frères prêcheurs exercèrent pendant plusieurs siècles sur le monde s'étant depuis longtemps amoindrie, comme celle de tous les ordres monastiques, à l'époque où le P. Percin écrivait, on regrette moins qu'il n'ait pas eu de continuateur. Si l'on voulait combler la lacune historique du couvent depuis le jour où cessa d'écrire Percin, jusqu'à l'époque où la Révolution abolit les ordres religieux en France, il faudrait dépouiller les archives de l'hôtel de ville de Toulouse et de la préfecture de la Haute-Garonne. On l'a essayé pour terminer ce travail, mais on n'a trouvé que des détails peu significatifs. On croit, cependant, devoir en citer quelques-uns.

Le 17 décembre 1715, messire Jean de Tourveil, prieur

illustrata. Scriptore F. Joanne-Jacobo Percin Tolosati, Tolosanique conventus alumno.

Sous ce titre se trouvent renfermées dix parties distinctes savoir :

- 1° L'histoire du couvent, distribuée en manière d'annales, jusqu'en 1693.
- 2° Quelques détails sur la guerre des Albigeois.
- 3° Les erreurs des Albigeois et les diverses condamnations portées contre eux, dans soixante-un conciles.
- 4° Des peines qu'on leur infligeait avec justice, et de la guerre sacrée pour les anéantir.
- 5° De la sainte Inquisition, de son institution et de la perpétuité de son exercice.
- 6° Du Rosaire et de son institution.
- 7° De l'université de Toulouse.
- 8° Des premiers martyrs inquisiteurs sortis de l'ordre des Frères prêcheurs.
- 9° De la translation du corps de saint Thomas d'Aquin.
- 10° Les généalogies, description des tombeaux, blasons et armes des familles ensevelies dans le couvent.

de Monbazin, fit testament, à Rome, en faveur des jacobins de Toulouse. Le 3 décembre 1716, ceux-ci passèrent un acte avec la ville de Toulouse, portant constitution d'une rente de 1,000 livres, pour le capital de 20,000 livres, baillées en rente constituée par le susdit Tourreil pour la dotation de deux chaires en l'université. C'est le P. Dablanç, syndic des jacobins, qui passa l'acte. Jean de Tourreil avait institué son héritier universel le couvent, à la charge qu'il fonderait dans la ville deux chaires de théologie dans l'université. Les professeurs étaient tenus d'y enseigner, dans l'une, la doctrine de saint Thomas d'Aquin touchant la Morale, dans la seconde la Somme. Il était alloué 500 livres à chaque professeur. Les jacobins y nommèrent le R. P. Bernard Rabaudy (1) pour la chaire de morale, et pour la chaire de scolastique Pierre Sévérac. La somme de 20,000 livres fut placée sur l'hôtel de ville, et le revenu en fut employé à payer les deux professeurs.

Le 18 août 1719, les jacobins reconnaissent tenir en fief, emphytéose et directe perpétuelle du chapitre de Saint-Sernin, les biens qu'ils possédaient à Castelginest.

Le 4 décembre 1730, la marquise d'Ossun constitue une rente de 400 livres en faveur du couvent.

Il existe aux archives de l'hôtel de ville un document, de l'année 1741, qui prouve que les jacobins étaient seigneurs de Greffaille. Cette seigneurie provenait peut-être

(1) Bernard Rabaudy a laissé trois volumes d'un ouvrage qui a pour titre : *Exercitationes theologicae ad singulas partes Summæ sancti Thomæ Doctor angelici*. Le reste de cet ouvrage, encore en manuscrit, est passé de la bibliothèque des Jacobins dans celle de la ville de Toulouse.

d'une des nombreuses donations de Simon de Montfort.

En 1757, la bibliothèque des jacobins possédait cinq mille sept cent soixante-quatorze volumes, dont la bonne moitié concernait la théologie, sans compter quelques manuscrits, la plupart sans date et in-folio, sur l'Écriture sainte et les Pères de l'Église. Il n'y avait aucun livre concernant le premier âge de l'imprimerie, mais il y en avait quarante-quatre concernant le second, presque tous in-folio, imprimés de 1400 à 1500, et entre autres, un commentaire sur les Institutes, en un gros volume in-folio.

Le livre le plus rare qu'il y eût dans cette bibliothèque avait pour titre : *Ratio atque institutio studiorum, per sex Patres, ad id jussu R. P. præpositi generalis deputatos, conscripta* : Romæ, in collegio Societatis Jesu, anno Domini 1586, petit in-12, d'une édition très-commune, relié en parchemin, consistant en 330 pages et 3 pages d'errata.

« Ce qui rendait cette édition très-précieuse pour les dominicains, dit Reboutier, c'est qu'on ne trouve que dans celle-là le fameux chapitre : *De opinionum delectu in theologica Facultate*, ou les jésuites donnent de grands éloges à la doctrine de saint Thomas, en permettant néanmoins de s'en écarter en quelques points (1). »

La puissance de l'Inquisition, qui, après en avoir fini avec l'hérésie s'était tournée contre les sorciers et les magiciens, s'amoindrit devant l'éclat de la raison triomphante. Le baron d'Orbessan, président à mortier du parlement

(1) Histoire et Mémoires de l'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, t. I, p. 107 : *Notice sur la bibliothèque des R. P. dominicains de Toulouse* et sur le *Ratio studiorum* de 1586.

de Toulouse, sollicita et obtint, en 1778, auprès du gouvernement, que les gages de l'inquisiteur de Toulouse ne seraient plus payés, et dès ce moment cette institution fut abolie sans retour.

Le siège de cette institution était resté, jusqu'à cette époque, dans la maison que Pierre Cellan avait donnée à saint Dominique et qui a gardé jusqu'à nos jours le nom de maison de l'Inquisition. On avait fait rebâtir l'église de cette maison en 1648, mais on avait conservé la partie de l'édifice qui était vers la rue, ainsi que la cellule et la chapelle de saint Dominique, et le jacobin Balthazar Moncornet avait peint l'église.

A la chute de l'Inquisition, cette maison devint la propriété des jésuites, qui l'ont cédée récemment à la congrégation des Réparatrices de Marie.

La Révolution éclata et chassa les Jacobins.

Le 3 et le 6 juillet 1791, le directoire du district s'occupait de la question relative au nombre de paroisses qu'il convenait de donner à la ville et de la circonscription qu'elles devaient avoir. Il fut d'abord question de ne reconnaître que les huit anciennes paroisses, mais comme on avait détruit tous les monastères et la plupart des oratoires, le district décida que le nombre des paroisses serait fixé à dix.

Cet arrêté du district de Toulouse, approuvé par le directoire du département, motiva le décret du 29 août 1791, dans lequel il est dit que la paroisse Saint-Pierre serait transférée dans l'église conventuelle des Jacobins, qui prendrait le nom de paroisse Saint-Thomas-d'Aquin et aurait pour oratoire l'église conventuelle des Chartreux.

Le 12 mai 1792, parut un autre décret ordonnant que la paroisse Saint-Pierre aurait pour église principale, sous le même titre de Saint-Pierre, l'église des Chartreux, et que l'église des Jacobins, désignée par le décret du 29 août 1791 pour l'église principale de cette paroisse, n'en serait que l'oratoire.

Le 26 juillet suivant, la municipalité de la ville fut autorisée, par le directoire du département, à faire démolir la flèche de l'église pour en retirer le plomb qu'elle renfermait. Il est dit dans cette délibération que cette quantité de plomb est extrêmement nécessaire aux besoins de la commune, et qu'elle procurera un bénéfice bien supérieur aux frais de la démolition.

A dater de ce moment, l'église et le couvent furent abandonnés. L'administration de la guerre, profitant de cet abandon, ordonna le casernement des troupes dans le couvent, et finit par envahir l'église elle-même pour la transformer en quartier de cavalerie.

Les choses en cet état, intervint le décret du 23 mai 1810, qui abandonna aux communes, en toute propriété, les casernes, hôpitaux, manutentions et autres établissements militaires. Enfin, parut le décret organique spécial pour la ville de Toulouse, qui désigne d'une manière expresse, dans la nomenclature des monuments qui lui sont concédés, le couvent des Jacobins et l'église monumentale qu'il renferme.

Enfin, pendant l'année 1854, un projet consistant à consacrer les locaux à l'établissement des bibliothèques et des facultés réunies fixa l'attention du conseil municipal. On reconnut qu'il était difficile de trouver un emplace-

primé!

ment plus convenable à cette concentration que la vaste enceinte de l'église et du couvent des Jacobins.

D'un autre côté, le conseil municipal voyant que la ville se trouvait engagée avec le gouvernement dans une question de propriété incontestable au fond, mais qui recevait quelques modifications résultant des faits accomplis et d'un long usufruit, résolut de transiger. En conséquence, la municipalité ouvrit des négociations avec le ministère de la guerre, qui consentit à la cession des locaux, à la condition que la ville s'engageât à verser une somme de 500,000 fr., et à fournir dans le quartier de Lascazes les terrains nécessaires au complément de la caserne monumentale. Ce projet fut ratifié dans la séance du conseil municipal du 7 avril 1855 (1).

La ville est rentrée en possession des locaux le 15 mars 1865.

(1) M. Caze, conseiller à la Cour de Toulouse, président de la commission chargée de l'examen du projet de cession, avait présenté à cet égard, un très-élegant rapport au conseil municipal, dans sa séance du 10 février 1855.

12 La Ville devient propriétaire suivant le décret

du 23 mai 1810! —

Le Conseil organique spécial désignant les
Jacobins

En 1855 la Ville consent à payer

500.000 fr. à l'Etat —
alors — pourquoi ces décrets ?

PARTIE DESCRIPTIVE.

ÉGLISE.

L'église des Jacobins est construite en briques comme presque tous les édifices du pays. La lumière accumulée des siècles a déposé et fondu ses teintes métalliques sur ces briques, et leur a imprimé cette couleur mystérieusement mordorée que les sables du Jénil, caressés par le soleil, ont donné à l'Alhambra.

La façade est masquée, dans sa partie inférieure, par une froide construction du dix-huitième siècle, qui a son point d'appui sur le portail même de l'église qu'elle obstrue, et qui se prolonge au nord-ouest sur toute l'étendue du grand cloître. C'était le logement des moines (1).

Au milieu et aux angles de la façade, des contreforts supportent trois clochers percés de fenêtres ogivales. Une élégante galerie, formée par des arcades en plein cintre,

(1) Cet édifice fut construit dans le siècle dernier, lorsque les bâtiments primitifs furent devenus insuffisants pour les besoins de la communauté. Au bas du grand escalier de cet édifice, on voit encore l'écusson des frères prêcheurs sculpté au-dessus d'une grande porte. Cet écu porte : en chef sur fond de sable une étoile d'or, une palme et une tige de lis en sautoir ; en pointe en champ d'argent un chien de gueules la patte appuyée sur un monde d'azur et tenant dans sa gueule une torche allumée.

couronnée par une crête en dents de loup, relie ces trois clochers entre eux.

Les murs extérieurs de l'édifice, d'une longueur de 80 mètres, sont étayés, comme ceux de la façade, par d'élégants contreforts, qui s'étagent de la base au faite, par des ressauts harmonieusement calculés. Deux rangs d'arcades superposées relient entre eux ces contreforts, l'un, en haut, soutenant les combles, l'autre, en bas, plus enfoncé, servant d'appui à des fenêtres ogives d'une hardiesse vertigineuse. Ces arcades forment une multitude de courbes gracieuses autour du monument, et les fenêtres, qui occupent un tiers de l'espace d'un pilier à l'autre, ont 30 mètres de l'arcade du rez-de-chaussée au comble. Les meneaux ont disparu ainsi que les vitraux, les chapelles ont été détruites, et les peintures murales qui ornaient les côtés des contreforts extérieurs où les chapelles s'appuyaient, sont enfouies sous le ciment ou le badigeon.

Le clocher, bâti sur un plan octogonal, de la base au faite, s'élève au flanc septentrional de l'église, en avant des travées rayonnantes. Il est assis sur une base épaisse, ne communiquant avec la nef que par une seule arcade. Toute sa construction est en briques, sauf les bandeaux, les gargouilles, les chapiteaux et les pinacles, qui sont en pierre, et les colonnettes de la balustrade supérieure, qui sont en marbre. Le rez-de-chaussée seul est voûté. Chaque étage se retraite de 8 centimètres à l'intérieur.

Le premier étage, compris entre le dessus de la voûte et la corniche du vaisseau, est plus élevé que les autres, et présente, sur chaque face de l'octogone, des arcades jumel-

les aveugles. Les quatre autres étages, semblables entre eux, sont ajourés d'arcatures formées non point par des archivoltés, mais par des imbrications formant des angles droits au sommet.

L'architecte a employé un seul échantillon de brique et n'a pas voulu faire mouler des claveaux, ce qu'il eût été forcé d'ordonner s'il eût formé les arcatures par de petites archivoltés cintrées. Cependant les colonnes engagées des piles sont cylindriques et ont été moulées exprès. Seules, les briques des arcs de la balustrade supérieure sont moulées en claveaux. La pierre, étant fort rare dans le pays, n'a été employée qu'exceptionnellement et pour l'exécution des membres d'architecture qui ne pouvaient être faits d'une autre matière. Un escalier à vis accolé au clocher monte jusqu'à la hauteur de la corniche de l'église; de là au sommet de la tour on monte par des échelles (1).

Ce clocher, achevé par les dons de Bonafous, bourgeois de Toulouse, était jadis surmonté d'une flèche, qui fut démolie par la Révolution « comme outrageant par son élévation le principe de l'égalité. »

Il y avait, dans le principe, en avant de la façade de l'église, sur l'emplacement qu'occupe actuellement la construction élevée dans le siècle dernier, un petit cloître désigné sous le nom de cloître des Trois-Rois.

Sur la partie droite de la façade, on voit une porte à plein cintre de l'époque de transition du roman au gothique, ornée de voussures multipliées et de chapiteaux

(1) M. Viollet-Le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*.

qui laissent hésiter entre la fin de la période romane et le commencement du style gothique. Cette porte est surmontée d'une corniche formée par des consoles, laissant entre elles un espace carré rempli par des assises de briques, présentant un angle saillant formant cordon comme au clocher. A droite et à gauche de ce portail, on voyait jadis les statues des évêques Foulques et Raymond de Falgar. Le terrain s'est considérablement exhaussé et a enlevé beaucoup d'élégance à ce portail, qu'on ne peut apprécier qu'en pénétrant par l'intérieur de l'église, dans l'emplacement du cloître des Trois-Rois.

Un escalier pratiqué dans l'intérieur du mur de la façade conduisait de ce cloître à la chaire. Des jours, qu'il serait aisé de retrouver en faisant tomber le recrépissage, étaient pratiqués dans le mur pour éclairer l'escalier. La chaire s'élevait en encorbellement sur la paroi de la nef de droite adossée au petit cloître (1).

L'entrée des fidèles se trouvait au sud, sur le flanc de la nef de droite. Elle était précédée d'un narthex par lequel on entraît également dans le monastère en passant par le petit cloître. Celle des religieux, communiquant avec le grand cloître, se trouvait dans la nef de gauche, à l'extrémité antérieure de laquelle s'élevaient les stalles des moines.

Il ne paraît pas qu'il ait jamais existé un portail à la partie gauche de la façade, quoique l'on y remarque toutes les décorations extérieures du portail de droite.

(1) M. Viollet-Le-Duc dit que cette chaire se trouve indiquée sur un vieux plan qu'il prétend avoir vu au Capitole de Toulouse. Le plan que nous donnons à la fin de cette brochure en est la reproduction.

L'intérieur de l'église est un des plus beaux spécimens de l'architecture dominicaine (1). On sait qu'au treizième siècle, quand l'ordre des Frères prêcheurs se fut établi pour combattre l'hérésie et expliquer aux peuples les doctrines du catholicisme, la prédication devint un besoin auquel les dispositions architectoniques des édifices religieux durent obéir. Pour remplir exactement ces conditions, les dominicains bâtirent des églises à deux nefs, l'une étant réservée pour le chœur des religieux ou le service divin, l'autre pour la prédication. Alors les chaires devinrent *fixes* et entrèrent dans la construction. Elles formaient comme un balcon saillant à l'intérieur de l'église, porté en encorbellement, accompagné d'une niche prise aux dépens du mur et ordinairement éclairée par de petites fenêtres. On y montait par un escalier pratiqué dans l'épaisseur de la construction (2).

Comme on l'a déjà dit, il y avait, à l'extrémité occiden-

(1) Les populations contribuaient, par des dons en argent ou en nature, à la construction des grands monuments du moyen âge. Ces dons, le plus souvent volontaires, étaient quelquefois imposés. Raymond-Arnaud de Ville-neuve s'étant laissé séduire par les doctrines albigeoises et le remords étant entré dans son âme, en fit l'aveu à l'inquisiteur Guillaume Arnaud. On usa d'indulgence à son égard et on lui pardonna, à la condition toutefois, qu'il donnerait trois mille tuiles, dix muids de chaux et cent saumées de sable pour aider à la construction des prisons destinées aux hérétiques. On lui ordonna, en outre, de partir pieds nus, un bourdon à la main, pour aller en pèlerinage à Notre-Dame de Soulac, et de là à Saint-Jacques-de-Compostelle. Ces deux pèlerinages devaient être faits dans le courant de l'année 1241.

(2) M. Viollet-Le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*.

tale de la nef de droite de l'église des Jacobins, une chaire de ce genre, où l'on montait par un escalier venant du petit cloître des Trois-Rois.

L'église se compose d'un seul vaisseau divisé en deux nefs par une rangée de longues colonnes en pierres meulières posées dans l'axe de ce vaisseau. Ces piliers, au nombre de sept (1), soutiennent une double voûte. Le dernier de ces piliers, situé à l'orient de l'église, vers le chevet, en face du grand autel de la chapelle du Rosaire, est considéré comme un chef-d'œuvre de l'art. Il a vingt centimètres de diamètre de plus que les autres, car il est destiné à supporter la retombee de tous les arcs de voûte disséminés autour du chevet et à les réunir en faisceaux. Des nervures élégantes subdivisant en rayons l'hémicycle, où les deux voûtes latérales viennent se confondre en une seule, se dirigent des interstices qui séparaient neuf des chapelles jusqu'à ce pilier, et finissent, pour ainsi dire, par s'identifier avec lui, réunissant ainsi en un seul point et resserrant en un faisceau plusieurs segments de voûte de formes variées. Toutes les nervures et tous les pendentifs des voûtes de l'abside et de la travée précédente, venant se poser en se groupant autour de ce merveilleux pilier, sont d'un effet magique.

Ce chevet, placé à l'orient, suivant les traditions du symbolisme chrétien, figure, dit-on, le chef ou la tête du Christ. Il s'incline légèrement à droite pour rappeler la position de la tête du Sauveur expirant sur la croix.

Le point de jonction des nervures de chaque travée est

(1) Cette construction rappelle le temple symbolique bâti par la Sagesse : *Sapientia edificavit sibi domum, excidit columnas septem* (Prov., IX, 1).

orné de clés de voûte richement sculptées, représentant des écussons, des rinceaux ou des monogrammes. La plupart étaient dorées, se détachant sur des fonds de couleurs vives. L'intrados de toutes les lunettes des voûtes est décoré d'une bande bleu de ciel, parsemée d'étoiles à huit pointes. Les peintures des diverses nervures sont des bandes de couleurs rouge et noire, s'alternant dans tout le développement de leur cintre. Ces deux bandes de couleur sont divisées entre elles par une ligne blanche bordée de lignes noires.

La hauteur des voûtes, mesurées intérieurement, est de vingt-six mètres. Chacun des sept piliers établis entre les deux nefs est d'une hauteur de dix-neuf mètres trente centimètres, et ils ont un mètre trente centimètres de diamètre.

Les croisées établies sur les côtés latéraux sont au nombre de vingt. Elles ont une hauteur de 10 mètres 40 centimètres, et une largeur de 2 mètres. La partie supérieure de ces croisées était ornée de trèfles, et elles étaient divisées en trois compartiments, de haut en bas, par deux meneaux en pierre.

Une baie murée par le clocher adossé à l'église est peinte et simule un vitrail. Le fond de cette peinture est un vert d'eau, sur lequel se dessinent des quatre-feuilles bleus et rouges, encadrant des médaillons carrés et circulaires. Les lobes des quatre-feuilles sont décorés de feuilles et de trèfles. Les médaillons carrés sont ornés d'une fleur de lis blanche se détachant d'un fond bleu. Les médaillons ronds sont entourés de dentelures noires se dessinant sur un fond rouge.

Les vitraux qui ornaient les croisées sont perdus. Ils existaient encore en 1842. On voulut leur substituer des verres blancs. On les enleva avec de grandes précautions, et on les porta dans les galeries supérieures du chœur de l'église Saint-Etienne, où on avait l'intention de les utiliser. Malheureusement une des toitures tomba et écrasa toutes ces verrières, excepté une seule qui avait été déposée ailleurs, et qui depuis a été placée dans une des chapelles du chœur.

Les baies qui supportaient ces vitraux subsistèrent jusqu'en 1847, époque à laquelle le génie militaire les démolit pour accommoder le local au casernement des troupes, et la plupart des pierres si merveilleusement fouillées par le ciseau ont été dispersées.

Au-dessus des baies et presque sous la voûte, les murs sont ornés de petites rosaces à quatre lobes. Les parlements des embrasures des baies et des petites rosaces étaient, ainsi que les nervures des voûtes, peints de bandes rouges et noires, alternées et séparées par des filets blancs.

Deux belles rosaces ornent le mur de façade (1). Les armes de Godieu, plusieurs fois répétées sur les clés de la voûte qu'on éleva par ses dons, sont peintes aussi quatre fois au-dessous de ces rosaces.

Dans le principe, l'église était complètement dépourvue de chapelles; celles des nefs comme celles du rond-point ne furent élevées que pendant les quatorzième et quin-

(1) Ces deux rosaces ont été récemment restaurées par M. Rigaud, habile et intelligent peintre-verrier, de Toulouse.

zième siècles. Presque toutes ont été détruites, à l'exception de celles du Rosaire, de Saint-Joseph et de Sainte-Rose-de-Lima.

La première chapelle en entrant dans l'église par le portail de la façade, dans la nef de droite, était sans autel ni vocable.

La seconde était dédiée à saint Eloi, patron des argentiers.

La troisième à saint Hyacinthe.

La quatrième à saint Antoine.

La cinquième à sainte Catherine de Sienne.

La sixième à Notre-Dame de Pitié.

La septième à saint Jacques, apôtre.

La huitième à saint Pie V. On y voyait un rétable, au milieu duquel était placé ce pontife dominicain. Au-dessus de cette statue ou avait pratiqué une niche renfermant son buste, qui se trouve aujourd'hui dans la basilique Saint-Sernin, et que l'on porte chaque année à la procession des Reliques.

La neuvième était dédiée à l'apôtre saint Paul.

La dixième était placée sous l'invocation de saint Joseph.

La onzième, qui existe encore au chevet, est la chapelle du Rosaire, dont l'autel était privilégié. Dans certaines grandes cérémonies, l'officiant retirait le saint sacrement de l'autel majeur du monument de saint Thomas d'Aquin, pour le déposer, en grande pompe, sur celui de cette chapelle. Elle était éclairée par trois croisées, mais on avait clos celle du milieu. Un dôme, à quatre pans coupés, que domine un lanternon, la surmonte. Le rétable

de cette chapelle consistait en une console élevée jusqu'à la hauteur du tabernacle, supportant des colonnes au milieu desquelles était placée la Vierge, objet d'un culte spécial. Il y avait aussi l'archange Gabriel. Le talent de tous les peintres de l'ordre des Frères prêcheurs s'était exercé sur les murs intérieurs de cette chapelle et sur les quatre faces du dôme, jadis resplendissant de dorures, qui la surmonte. On lisait, au-dessus de l'entrée : *Regina sanctissimi Rosarii, ora pro nobis.*

La douzième chapelle, qui vient après celle du Rosaire, et, par conséquent, un peu vers le nord de l'édifice, était dédiée à sainte Rose de Lima, du tiers-ordre de Saint-Dominique.

La treizième était celle de saint Dominique. Au rétable de celle-ci figurait une statue dorée du saint. Il avait à ses pieds un grand reliquaire renfermant le crucifix que l'on croit qu'il portait à la bataille de Muret et que l'on conserve à Saint-Sernin. Sur les trois faces de la chapelle on remarquait de riches peintures murales, représentant les principaux traits de sa vie.

La quatorzième chapelle était sans vocable. C'était plutôt un emplacement de chapelle à l'arceau de laquelle était appendu un grand tableau représentant des saints et des saintes de la famille dominicaine.

La quinzième chapelle était placée sous l'invocation de saint Pierre de Vérone, martyr. Il y avait au rétable un tableau représentant sa mort. Il portait sur sa tête l'instrument tranchant dont le bourreau, qui s'enfuyait, venait de frapper, et traçait lui-même sur une pierre, de sa main ensanglantée, le mot : *Credo*. Dans le haut du tableau, on

voyait des anges portant des palmes et des couronnes.

La seizième, consacrée à saint Erasme, était ornée de fresques reproduisant son martyre. Des bourreaux, après lui avoir ouvert le ventre, lui arrachaient les entrailles qu'ils roulaient sur des cylindres.

En face du monument de Saint-Thomas se trouvait un dix-septième emplacement de chapelle, sans vocable, où était percée une porte par laquelle on entrait dans la sacristie.

Enfin un dernier emplacement de chapelle, également sans vocable, était situé devant la plate-forme qui précédait le monument. Là se trouvait le portail au moyen duquel les religieux se rendaient du cloître dans le chœur.

On sait déjà que la nef de droite était destinée aux fidèles et la nef de gauche aux moines. A l'extrémité antérieure de cette dernière, c'est-à-dire du premier au troisième pilier, s'étendait le chœur parfaitement clos des religieux, avec deux rangs de stalles à droite et à gauche. Au fond, faisant face à l'autel, étaient les deux sièges du prieur et du provincial, surmontés d'un simple dossier.

Au delà du chœur s'élevait une vaste plate-forme, entourée de grilles, à laquelle on parvenait par plusieurs degrés en pierre blanche. C'était le sanctuaire des religieux. Sur la seconde moitié de cet espace s'élevait le monument de saint Thomas d'Aquin.

Ce monument, gigantesque baldaquin à quatre faces, avait 20 mètres de hauteur, 10 de largeur et 40 de périmètre. Il était carré et servait de dais à une châsse placée au centre du rétable de quatre autels établis sur ses quatre faces. Il s'élevait sur un socle quadrangulaire couronné

par quatre galeries en marbre, servant d'appui de communion, auxquelles on parvenait par cinq gradins.

Les portiques des deux faces principales étaient formés par deux pilastres ornés de bossages de formes diverses, couronnés par une imposte à moulures, et surmontés d'un arc surbaissé profilé. Cette archivolté était dominée par un couronnement formé par les attributs symboliques des quatre évangélistes, se dessinant sur le tympan de l'arc et de la frise de l'entablement. Ce couronnement était ainsi disposé : l'ange symbolique de saint Jean reposait sur la clé de l'arc. A droite et à gauche, suivant la courbure de l'arc, on voyait le bœuf, attribut de saint Luc et le lion attribut de saint Marc. Le bœuf et le lion semblaient supporter un grand cartouche de marbre duquel se détachait l'aigle de saint Matthieu. On lisait sur ce cartouche, entouré de ces divers emblèmes, l'inscription suivante :

NIXUS EVANGELII SOLIO CHERUBINUS AQUINAS.

VITALEM IGNITO PROTEGIT ENSE CIBUM.

Les deux contreforts qui encadraient le portique étaient décorés, sur leurs faces, par un autre portique reposant sur un soubassement formé de deux piédestaux ornés de bossages. L'espace existant entre eux était orné d'un bas-relief, et le portique formé par deux colonnes corinthiennes supportant un entablement. Le fût de chaque colonne était enrichi de draperies en forme de guirlandes, attachées par des nœuds et retenues par un mascarón, à la gueule duquel on voyait suspendus des bouquets de fleurs et de fruits.

L'entre-colonnement était orné de deux statues : celle du côté de l'évangile représentait saint Vincent Ferrier, tenant la croix qu'il portait dans ses missions; celle du côté de l'épître, saint Raymond de Pennafort (1), tenant le livre des Décrétales et la clé, symbole de l'interprétation des Ecritures.

La clé des deux niches supportait un cartouche, encadrant une plaque de marbre carrée, où on lisait les deux inscriptions suivantes :

SPLENDIDISSIMI CATHOLICÆ FIDEI ATHLETÆ BEATI
THOMÆ AQUINATIS, CUJUS SCRIPTORUM CLIPEO
MILITANS ECCLESIA HÆRETICORUM TELA
FELICITER ELUDIT.

PAULUS V.

ANGELICUS DOCTOR SANCTUS THOMAS
VI ET VERITATE DOCTRINÆ SUÆ APOSTOLICUM
ECCLESIAM INFINITIS CONFUTATIS
ERRORIBUS ILLUSTRAVIT.

PIUS V.

A la hauteur des chapiteaux et au-dessus du cartouche, on en avait ménagé un autre, incliné sur l'astragale des chapiteaux qui régnaient tout autour de chaque contre-

(1) Raymond de Pennafort, né en Catalogne, travailla à la fameuse collection des Décrétales. Grégoire IX voulut l'élever à l'évêché de Tarragone et au cardinalat, mais il préféra la solitude du cloître. Il devint général des dominicains en 1238.

fort ; ce cartouche encadrait un cœur en relief. L'entablement, orné de rinceaux dans sa frise, et le fronton, couronnaient la face des contreforts.

Un couronnement s'élevait en pyramide au-dessus de chaque contrefort. Chaque couronnement se composait de trois statues : deux placées de chaque côté de la base du fronton représentaient des anges debout, aux ailes en partie déployées, tenant une tablette reposant sur un petit piédestal ; la troisième, un pape assis, du côté de l'évangile, revêtu des insignes pontificaux : c'était saint Pie V, l'une des gloires de l'Ordre. La statue du côté de l'épître représentait Urbain V.

Le second étage du monument, reposant sur l'entablement des portiques à jour, était, comme la partie inférieure, de forme carrée. Les angles étaient ornés de colonnes corinthiennes isolées, supportant ceux de l'entablement de cette partie du monument établi à pans coupés.

La face principale était ornée d'une niche à dais saillant, dont la corniche, formant un avancement sur celle de l'entablement, était couronnée par une galerie surmontée d'un petit lanternon. Une statue de saint Thomas d'Aquin, placée sur un socle, décorait cette niche. Cette statue tenait d'une main l'ostensoir et de l'autre l'épée flamboyante. L'image de l'Erreur et du Mensonge terrassés reposait sur un riche piédestal placé un peu en avant de la niche.

Des pilastres, établis de chaque côté et ornés de rinceaux, encadraient des têtes de chérubins couronnées par une imposte, servant de support à deux statuette d'anges assis. Ainsi était complétée la décoration de la partie supérieure

du monument couronné par un entablement orné d'une galerie formée de balustres. Les pans coupés des angles de ces galeries, disposées en piédestaux, supportaient une boule, d'où s'échappaient des jets de fleurs et des jets de flammes.

Le monument était enfin terminé par un lanternon établi sur la plate-forme de la galerie. De forme carrée aux angles, à pans coupés et décorés de panneaux sur ses faces, il était surmonté par un dôme imbriqué et terminé par un couronnement orné d'un vase garni de fruits.

Les portiques des faces latérales étaient soutenus par des cariatides ailées, dans l'attitude de la prière, reposant sur une console dont la base offrait une forte saillie. Les frontons étaient couronnés par des pyramidons quadrangulaires, ornés de guirlandes de fruits et surmontés d'une sphère.

Il y avait similitude parfaite entre les deux façades du monument. Celle qu'on vient de décrire était la façade orientale. La façade occidentale était pareille. Seulement la statue principale, correspondante à celle de saint Thomas, représentait la Vierge, et les deux autres saint Bonaventure et Albert le Grand. Les deux pontifes faisant pendant à saint Pie V et à Urbain V, étaient Innocent III et Benoît XI. Les inscriptions qui ornaient cette façade étaient toutes à la louange de la Vierge, mais on n'a pas pu les retrouver.

Ce monument entaché de froideur académique et de symbolisme scolastique, fut élevé en 1623 par les soins et sous la direction de frère Claude Borrey et de frère

Dinat. Il fut restauré en 1649 et doré dans plusieurs de ses parties (1).

SALLE CAPITULAIRE.

La salle capitulaire, d'une rare élégance, construite en 1300, aux frais d'Arnaud de Villar, dont les armes figurent sur les clés de voûte, forme un rectangle dont le grand côté est parallèle à une galerie du cloître aujourd'hui détruite. Dans le côté opposé se creuse une chapelle à sept pans, surmontée d'une voûte en coquille. Deux piliers hexagones, d'une extrême légèreté, supportent six voûtes d'arête dont les retombées reposent sur de fines colonnettes engagées. Les chapiteaux de la grande porte ouvrant sur le cloître sont décorés de feuillages et d'oiseaux : à l'intérieur, quatre consoles, en pierre sculptée et peinte, présentent les symboles des quatre évangélistes.

En 1628, à l'occasion d'un chapitre général tenu dans le couvent de Toulouse, le prieur Gabriel Ranquet fit peindre sur les murs de la salle capitulaire les portraits et les armoiries de tous les personnages célèbres de l'Ordre et de ses plus illustres bienfaiteurs. Ces peintures, d'un style et d'une exécution déplorable, en contradiction formelle avec le caractère architectural, étaient accompagnées d'inscriptions commémoratives dont on retrouvera le détail

(1) *Notice historique sur l'église des dominicains de Toulouse*, par Augustin Manavit. Mémoires de la Société archéologique du midi de la France, t. VII, p. 162 et suiv.

dans Percin (1). Elles ne comprenaient pas moins de cent trente-cinq portraits. Sur les murs latéraux, on reconnaît encore l'écusson de l'Ordre, avec le chien et la torche légendaire de saint Dominique, et la devise : « Il éclaire et brûle ; il veille et garde. — *Lucet et ardet ; vigilat et custodit.* » Les papes Honorius III, Innocent V, Benoît XI, Pie V, un grand nombre de cardinaux, de martyrs et de docteurs figuraient dans ce panthéon dominicain. Les dégradations de ces peintures, d'ailleurs assez peu regrettables, sont de date fort ancienne, car le père Percin nous apprend qu'à l'époque où il écrivait, en 1693, l'humidité des murs en avait déjà détruit une partie, et c'est seulement d'après un manuscrit conservé dans la bibliothèque de l'Ordre qu'il a pu reproduire les inscriptions.

La salle capitulaire contenait plusieurs sépultures. Nous citerons surtout, dans le sanctuaire, les tombes de la famille chevaleresque de Roaix, dont la plus ancienne portait la date 1246, et la dernière la date 1487.

Une des inscriptions tumulaires du chapitre a été pour le bon Percin l'occasion d'une singulière méprise. Elle était ainsi conçue :

« Aquesta es la sepultura del signor Esteve Pambel Especier de la carriera de la Daurada e de Dona Azemare Cicariela sa moulie e de lors enfans que trespasseron en 1315 le 13 aoust. »

— « Ici est la sépulture de M. Etienne Pambel, épicier de la rue de la Daurade, et de M^{me} Azémare Cicariela, sa femme, et de leurs enfants, morts en 1315, le 13 août. »

(1) Percin, *Monumenta conventus Tolosani*, p. 145.

Des écussons armoriés accompagnaient cette épitaphe.

L'historien du couvent, qui ne pouvait se résoudre à reconnaître un épicier à travers ce luxe héraldique, nous apprend, dans sa traduction latine, que le mot d'*especier* ne veut point dire *droguiste*, *aromatarium*, mais que c'est un nom de famille noble : les armoiries sculptées sur la pierre confirmant, dit-il, cette opinion. La maison d'*Especier* se trouvait donc introduite dans le nobiliaire toulousain, lorsqu'un hasard très-inattendu nous a fait découvrir, aux archives de l'hôtel de ville de Toulouse, une pièce de compte mentionnant quelque somme très-minime payée « al signor Esteve Pambel especier de la carriera de la Daurada per aver fornit candelas de cera per lo Consistori. »

« A M. Etienne Pambel, épicier de la rue de la Daurade, pour avoir fourni des chandelles de cire au Consistoire. »

Nous rappelons cette rectification, tout insignifiante qu'elle puisse paraître, parce qu'elle restitue à l'épicerie toulousaine une de ses plus anciennes illustrations, et qu'en outre elle pourra prémunir les faiseurs de généalogies contre les périls d'un optimisme exagéré.

CHAPELLE SAINT-ANTONIN.

La chapelle Saint-Antonin, contiguë à celle du chapitre, est une chapelle funéraire édiflée avant 1342 par le jacobin Dominique Grenier, évêque de Pamiers. Elle renfermait vingt-quatre tombes, dont six pour les chanoines de ce siège. Les peintures, dont un artiste inconnu a re-

vêtu les murailles et les voûtes, en font un véritable poème à la gloire du merveilleux martyr apaméen. Outre le puissant intérêt qu'elles présentent par leur âge, elles ont, au point de vue décoratif, un caractère d'harmonie et d'unité extrêmement remarquable.

Aux voûtes sont figurés, selon l'usage, le Christ triomphant assis sur son trône, les symboles des quatre évangélistes et les quatre vieillards de l'Apocalypse. L'ornementation de chaque travée se compose d'une fausse fenêtre à meneau, imitant une verrière bleue fleurdelisée d'argent, et dont la rose porte l'écusson du fondateur, avec la nef miraculeuse de saint Antonin. A droite et à gauche, des anges agenouillés chantent les louanges de Dieu en s'accompagnant du rebec et de la harpe.

Tout le reste de l'espace est consacré au développement de la légende qui se trouve résumée, pour ainsi dire, à la clé de voûte de l'abside, dans le médaillon héraldique du chapitre de Pamiers.

Les *Gesta Tolosanorum* de Nicolas Bertrand renferment un long récit des miracles de saint Antonin. Les historiens et les auteurs ecclésiastiques ont traité sévèrement cette légende, qui n'a pas été faite, nous devons l'avouer, pour des critiques bien exigeants. Uniquement préoccupés ici de la question iconographique, nous ne rechercherons pas les origines de ce mythe compliqué, et nous nous contenterons d'en exposer les principaux épisodes en résumant l'œuvre du narrateur toulousain.

Saint Antonin était fils de Frédélas, roi de Pamiers. Son père adorait les idoles; mais lui-même, comme un lis éclos parmi des épines, fut dès son enfance un chrétien fervent.

A l'âge de dix-sept ans, il habitait le désert avec quelques autres ermites et se faisait un renom de sainteté. Il suivit à Rome le roi Pépin avec saint Audouin, archevêque de Rouen, et opéra plusieurs miracles, guérissant les malades et les démoniaques. Plus tard, il se rend en Quercy, à Val-Noble (Saint-Antonin-de-Rouergue), où il convertit au christianisme le roi idolâtre Festus, qui lui concède un domaine et un oratoire. L'oratoire construit, le saint fait ses adieux à Festus et lui promet avec larmes de revenir auprès de lui.

Cela fait, il arrive à Toulouse, où règne son oncle Théodoric. Théodoric l'accueille avec tendresse et lui offre l'épiscopat de Saint-Sernin et diverses dignités qu'Antonin n'accepte pas. Bientôt, la scène change : sur une accusation d'inceste intentée par des calomnieurs, le saint est jeté dans une prison de Toulouse, nommée la *Spélonque votive*, où il est accablé sous le poids des fers. Pendant sept jours, les anges le visitent et adoucissent ses maux. Le huitième jour, le jeune Almachius, fils d'un patricien de Toulouse, pénètre furtivement dans la prison et vient prendre sa part du fardeau des chaînes. Le roi surprend Almachius et le fait précipiter du sommet du Capitole, « tour très-antique bâtie entre le château Narbonnais et la Viguerie. »

Grâce à l'intercession de Saint-Antonin, un ange soutint Almachius dans sa chute, et le porta doucement « comme une berceuse, » *more gerulæ*, au bas de la tour. Almachius se sauve dans la ville de Peneoma, où le roi Théodoric est fort surpris de le retrouver vivant, et apprend de sa bouche le châtement que lui réserve la



Providence. Quelque temps après, Théodoric est tué dans l'île de Maguelonne en combattant l'empereur Pepin.

A la nouvelle de cette mort, le roi Galacius arrive à Toulouse, fait sortir de prison saint Antonin et lui prodigue les plus belles promesses pour le convertir à l'idolâtrie. Saint Antonin repousse ses offres « avec la rigidité d'un Caton. » Galacius s'irrite et fait enfermer le saint dans un cachot plus terrible que le premier. Délivré de ses liens par les anges, il convertit ses geôliers.

Alors la fureur de Galacius n'a plus de bornes : il commence par faire couper la tête aux geôliers, puis il fait jeter saint Antonin au milieu du théâtre de Toulouse, dans une chaudière pleine de soufre et de plomb fondu. Le martyr y demeure deux jours entiers, ne cessant d'exhorter le peuple à renoncer aux idoles. La foule, rassemblée autour de cette chaire insolite, demande à grands cris le baptême. Saint Antonin trempe ses doigts dans le plomb fondu et en asperge l'assistance, qui se croit ondoyée par une pluie d'eau de rose. Au milieu de l'émotion populaire, un enfant est étouffé par la foule. Sa mère, une pauvre veuve, apporte le cadavre dans ses bras, et, folle de désespoir, supplie le martyr de lui rendre son fils.

Saint Antonin sort de la chaudière, se met à genoux et prononce une prière fervente :

« Jésus, toi qui as rappelé Lazare du tombeau après quatre jours, toi qui as ressuscité le fils de la veuve déjà mis au cercueil, daigne ramener dans les entrailles de cet enfant le souffle qu'il a perdu à cause de moi. »

Aussitôt l'enfant se relève et déclare qu'il a vu le Christ

disant à ses anges : « A cause de mon serviteur Antonin , les enfers rendront l'âme de cet enfant. »

Une conversion en masse est la conséquence de ce prodige. L'opiniâtre Galacius réunit ses satrapes et leur demande le secret de ces mystères. Saint Antonin déjouant tous les projets , Galacius le fait jeter dans la Garonne du haut du pont de Saint-Cyprien avec une meule au cou. La meule nage sur les eaux pendant quatre jours , et le martyr ne cesse de prêcher et de convertir les infidèles qui sollicitent un baptême général. Galacius , contraint de se dérober à l'indignation publique , rend la liberté au martyr. Saint Antonin accomplit alors divers voyages , semant le Verbe de Dieu.

Ensuite il retrouve à Pamiers son fidèle Almachius ; ils se retirent ensemble dans la solitude avec un troisième compagnon , le prêtre Jean , qui devait partager leur martyre. Dans une partie de chasse , Méthopius , nouveau roi de Pamiers , découvre la retraite des trois ermites et leur prépare des embûches.

Pendant un voyage entrepris par les trois solitaires , les lieutenants du roi de Pamiers les surprennent , les battent de verges et les conduisent devant le prince.

« C'est donc vous , leur dit le monarque , c'est donc vous qui séduisez les royaumes de la terre , entraînant le peuple à une loi nouvelle et méprisant les ordres des rois ? »

Antonin répondit :

« Nous ne sommes pas des séducteurs , mais nous enseignons à mépriser les idoles muettes et sourdes , et à croire au vrai Dieu , qui a tiré le monde du néant. »

Le roi fait un geste de commandement, et les bourreaux entraînent leurs victimes au bord de l'Ariège, au pied du *Castella de Pamiers*. On tranche la tête et le bras droit de saint Antonin. *Almachius* et Jean sont décollés. La nièce du roi, *Euphrasie*, dont la vengeance n'est pas satisfaite, fait jeter dans l'Ariège le corps et la tête du martyr. En recevant ce dépôt sacré, la rivière se soulève, va battre en brèche la colline et le château de Pamiers, et rendre aux adorations des fidèles le cadavre du martyr. Sa tête sanglante devait prendre une autre route. Emportée par une barque miraculeuse que dirigeaient deux aigles plus blanches que neige, posés à la proue et à la poupe, elle descendit le cours de l'Ariège. A *Portet*, elle entra dans la *Garonne*, traversa mystérieusement *Toulouse*, suivit le fil de l'eau jusqu'à la pointe de *Moissac*, et là, virant subitement de bord malgré le courant qui semblait devoir l'entraîner vers l'*Agenais*, elle remonta le *Tarn*, puis l'*Aveyron*, et ne s'arrêta qu'en plein *Quercy*, à *Val-Noble*, où régnait encore le roi *Festus*.

Un serviteur aperçut cette embarcation étrange avec la tête nimbée et les deux aigles. Le roi *Festus* s'y rendit, et reconnut le martyr, qui revenait après sa mort dans la demeure de son choix.

Le château royal fut abattu et remplacé par une église. *Val-Noble* est aujourd'hui la ville de *Saint-Antonin*.

Cependant les habitants de *Cahors* avaient envoyé une ambassade en Espagne pour y chercher un autel destiné à l'église *Saint-Etienne*. Comme les ambassadeurs, apportant un magnifique autel, œuvre de sculpture [magistrale, passaient, au retour, devant l'église *Saint-Antonin*, le

charriot s'arrêta subitement, et aucune puissance humaine ne put le faire avancer : on attela plusieurs paires de bœufs, tout fut inutile ; il fallut prévenir encore le roi Festus. Instruit par son expérience, le pieux monarque devina un nouveau désir de saint Antonin. Il fit atteler au char deux vaches indomptées et ordonna de les laisser marcher à leur guise. Elles se dirigèrent sans hésitation vers le point où est aujourd'hui l'église de Saint-Antonin.

« Je ne m'étonne plus, s'écria le roi Festus, que ce grand saint m'ait pris mon palais, puisqu'il s'est approprié l'autel du protomartyr Etienne, que nous avons fait venir de si loin ! »

Le chef de saint Antonin fut embaumé et déposé solennellement sur l'autel qu'il s'était choisi.

Le corps du martyr, soigneusement enseveli après que l'Ariège l'eut restitué, n'avait pourtant pas été l'objet d'un culte suivi. Une forêt épaisse le déroba même à tous les regards. Une mère de famille, dont les grands troupeaux de bœufs paissaient journellement au milieu des fraîches prairies de l'Ariège, s'aperçut qu'un de ses taureaux engraisait à vue d'œil. Elle le fit surveiller, et l'on découvrit qu'il s'écartait régulièrement du troupeau pour lécher une urne de pierre à demi cachée sous les herbes. Tout le clergé du pays fut rassemblé, et n'eut pas de peine à reconnaître le corps de saint Antonin. On y éleva une église sous son invocation, et les paralytiques, les possédés, les aveugles, les podagres, les enragés, vinrent y chercher la guérison de leurs maux.

Mais ce n'était encore là qu'une station pour les reliques du martyr. Un pieux abbé, Sulpicius, ne tarda pas à

s'apercevoir que les eaux de l'Ariège menaçaient l'église et forma le projet de l'établir sur la rive opposée. Comme il éprouvait pourtant quelque scrupule à ouvrir la tombe, saint Antonin manifesta son assentiment. Il daigna même apparaître en songe au comte Roger de Carcassonne, et lui dire :

« Je veux que tu m'accordes sans réserve, à perpétuité, tout le pays de Boulbonne compris entre l'Ariège, l'Ers et l'Estrique. »

Le comte rassembla ses barons, communiqua à l'abbé Sulpicius sa douce vision, *visionem tante dulcedinis*, et la translation des reliques fut décidée.

Au moment où la procession allait traverser l'Ariège, il se fit un grand concours de peuple. La foule entière poussait des gémissements.

« Martyr de Dieu, saint Antonin, notre défenseur et notre patron, pourquoi nous abandonnes-tu ? A quelle puissance vas-tu nous livrer ? Saint martyr, laisse-nous vivre librement sous ta protection. Nous n'étions soumis à aucun pouvoir séculier ; nous étions à l'abri de toute exaction : aujourd'hui, que deviendrons-nous ? Saint martyr, aie pitié de nous, ne nous abandonne pas ! ne nous laisse pas dépouiller de ton patronage. »

Au bruit de ces plaintes, la chasse du martyr s'arrêta d'elle-même, et tous les efforts des porteurs ne purent la faire avancer d'un pas. Un jeûne de trois jours fut prescrit, afin d'interroger la volonté divine.

La première nuit du jeûne, saint Antonin apparut à un religieux et lui dit :

« Je ne permettrai pas que mon corps soit déplacé tant

qu'il n'aura pas été donné satisfaction aux désirs du peuple. L'habitation que je quitte était libre, exempte de tout impôt et servitude, ainsi que les bois, les pacages et les autres dépendances. Je veux que ma nouvelle demeure jouisse des mêmes privilèges. »

Cette déclaration fut répétée pendant trois nuits consécutives. Après la troisième apparition, le moine se décida à la révéler. Il fut tenu un concile d'évêques et de barons, et le comte Roger donna solennellement à Saint-Antonin, sans nulle réserve, tout le pays de Boulbonne, avec les bois, les pacages et les dépendances.

Aussitôt les évêques s'approchèrent de la châsse et la soulevèrent sans aucune difficulté. Le cortège passa la rivière en chantant des hymnes, et fit trois fois le tour de l'église. Les saintes dépouilles furent placées dans un reliquaire d'or, et l'on exalta aussi les restes de Jean et d'Almachius.

Tous les seigneurs de la contrée enrichirent à l'envi la nouvelle église. Le comte de Carcassonne vint nu-pieds s'agenouiller devant le tombeau, et y déposer sa cotte de lin en signe de protection. Ce vêtement fut conservé dans le monastère pendant des siècles.

Tel est le thème choisi par l'évêque de Pamiers pour la décoration de sa chapelle.

L'ensemble des peintures consacrées à la légende de saint Antonin comprenait vingt tableaux en deux zones superposées, cinq dans chaque travée, avec bandeau couvrant inscrit au-dessus de chaque zone. Tous les tableaux sont encadrés dans une arcature ogivale triflée. La zone inférieure a disparu tout entière sous un lait de chaux;

mais on y distingue encore le travail de pointe qui ajoutait à l'éclat des nimbes. Par la disposition de ces gloires, on peut retrouver la trace des trois martyrs, Antonin, Almachius et Jean. Indépendamment de cette regrettable dégradation, d'importantes parties des fresques ont été détruites par l'humidité. Le reste est singulièrement terni, et, dans l'état actuel, ne permet guère une description complète. Mais si jamais ce curieux monument est confié à des mains intelligentes, il n'est point douteux qu'une foule de détails aujourd'hui à peine visibles pourront être remis en lumière.

L'artiste inconnu s'est évidemment inspiré de la légende que nous venons d'emprunter à Nicolas Bertrand. Il est facile de s'en convaincre par la lecture des inscriptions que l'état actuel des lieux permet de déterminer sûrement :

1^o Côté gauche :

Teodericus, rex Tholosæ, voluit...

Théodoric, roi de Toulouse, voulut...

... xviiij annis heremiticam vitam duxit.

(Saint-Antonin), à l'âge de dix-huit ans, mena la vie hérémétique.

S. Antoninus virga terram percussit de qua ortus est fons qui exstitit multis populis in salutem.

Saint Antonin frappa la terre avec une verge et fit jaillir une source qui devint le salut de beaucoup de peuples.

Pipinus rex sanctum Antoninum perquiri fecit quem deosculans domino Pio, papæ, præsentavit qui dictum sanctum in præsentia ordinavit.

Le roi Pepin fit rechercher saint Antonin, l'embrassa et

le présenta au seigneur pape Pie qui l'ordonna en sa présence.

2^o Côté droit :

S. Antoninus episcopatum Sancti Saturnini per regem sibi oblatum respuit ad hoc respondens se indignum.

Saint Antonin refuse, en protestant de son indignité, le siège épiscopal de Saint-Sernin qui lui était offert par le roi.

S. Antoninus in carcere ponitur. Almachius intrat divinitus : præcipitatur sed ab angelis...

Saint Antonin est mis en prison. Almachius y pénètre miraculeusement : il est précipité, mais (il est sauvé) par les anges.

... prædicando Tholosæ in palatio ad fidem convertit multitudinem paganorum.

(Saint Antonin), prêchant à Toulouse dans le palais, convertit à la foi une multitude de païens.

S. Antoninus in olla plumbi bullientis biduo permansit cum eodem plumbo in aquam mutato populum baptizando.

Saint Antonin demeura deux jours dans une marmite de plomb bouillant, baptisant le peuple avec ce plomb changé en eau.

... e filium prece fusa ad dominum matri propere restituit vivum.

Le fils d'une (veuve ayant été étouffé dans la foule, saint Antonin) adresse une prière au Seigneur, ressuscite l'enfant et le rend à sa mère.

*S. Antoninus coram Galacio rege et suis satrapis... fidem
docebat, idola...*

Saint Antonin, en présence du roi Galacius et de ses
satrapes, enseignait la foi (et renversait) les idoles.

... de ponte...

(Saint Antonin est précipité) du haut du pont (dans la
Garonne.)

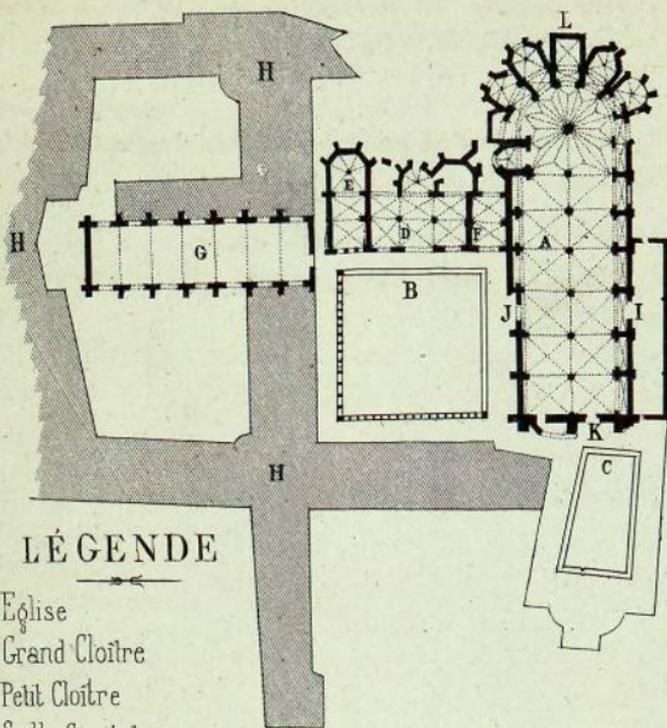
Mira res, mola natat fert super aquam...

Miracle ! la meule nage et porte le saint au-dessus des
eaux.

FIN.

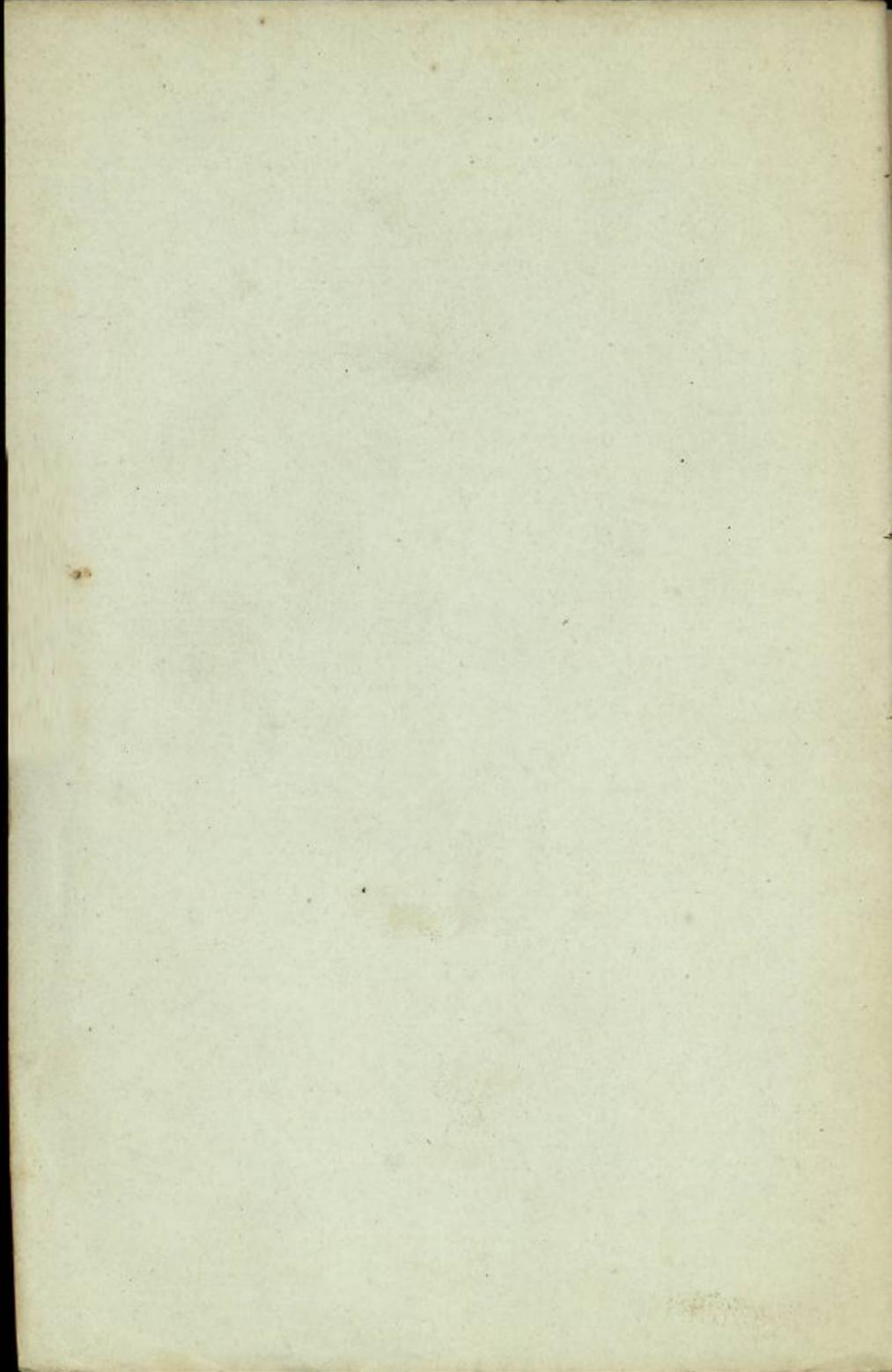


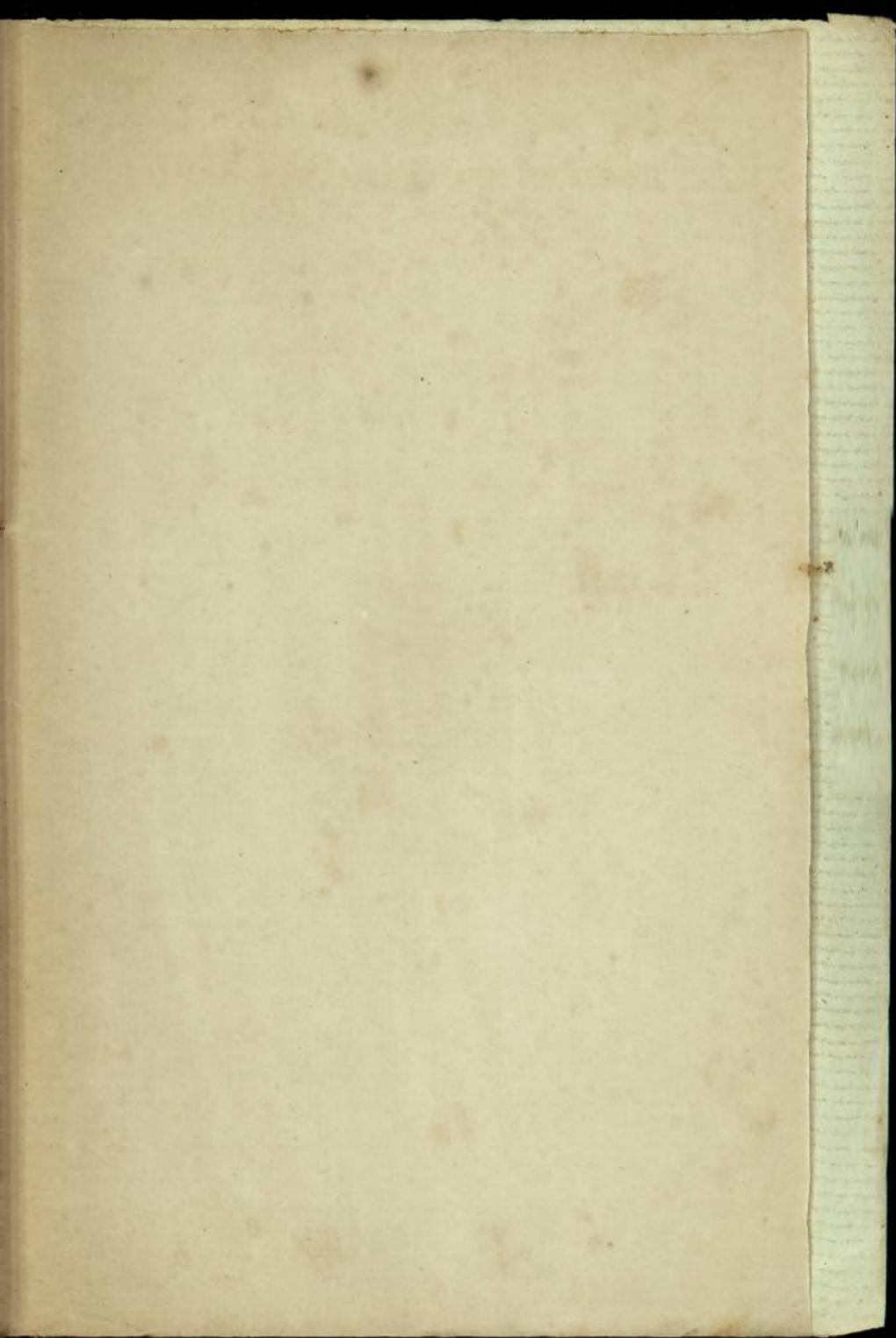
PLAN DES JACOBINS DE TOULOUSE



LÉGENDE

- A. Église
- B. Grand Cloître
- C. Petit Cloître
- D. Salle Capitulaire
- E. Chapelle de S^t Antonin
- F. Sacristie
- G. Refectoire
- H. Bâtimens conventuels
- I. Entrée des fidèles
- J. Entrée des Religieux
- K. Porte communiquant avec le petit cloître
- L. Chapelle du Rosaire







922 HAUTE GARONNE. Notice sur le
Couvent des Jacobins de Toulouse —
Toulouse, Chauvin, 1865 — in-12 br.,
108 pp. frontispice en couleurs avec ar-
moiries 1 plan. 8 fr.

LIBRAIRIE J.-F. JEANJEAN OCTOBRE-NOVEMBRE 1932

33, RUE DE LA MAIRIE, CARCASSONNE

Cet ouvrage non signé
et de Frédéric Le Blanc
Du Ternet. Il fut l'œuvre de ce
dernier en collaboration avec E. Roschach.

La Revue de Toulouse, XXII.
p. 288 - 8^{br} 1865 - en donne
un compte rendu -

Trin. mémp. Acad. Des Sciences de Bordeaux
10^{me} série tome VII - 1907 - p. 197 - qui
mentionne cette notice dans la bibliographie des
ouvrages de Fr. Le Blanc Du Ternet -

Ce petit livre est très rare ! tiré à
peu d'exempl^{rs} et s'est rarifié et ne se
trouve plus - vaut beaucoup plus que le prix
porté p. le libraire Jeanjean et son catalogue.

Group of XIX 802